

BULLETIN COMMUNAL**GEMEENTEBLAD**

N° 13

158^{eme} ANNEE-JAARCONSEIL COMMUNAL - GEMEENTERAAD

Séance du - Vergadering van
10 décembre -- december 2024

PRESIDENT - VOORZITTER

FRÉDÉRIC NIMALBourgmestre ff - wnd BurgemeesterSOMMAIRE - KORTE INHOUDSÉANCE PUBLIQUE -- OPENBARE VERGADERINGSECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESECRETARISBureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen

Installation et prestation de serment des membres du nouveau conseil communal - Monsieur Olivier WILLOCX et Monsieur Mohammed ENNAY (Extrait de la Nouvelle Loi Communale - Article 81 : Refus-Conséquences : Les mandataires désignés dans l'article 80 qui, après avoir reçu deux convocations consécutives à l'effet de prêter serment, s'abstiennent, sans motifs légitimes, de remplir cette formalité, sont considérés comme démissionnaires.) -- Aanstelling en eedaflegging van de leden van de nieuwe gemeenteraad - De heer Olivier WILLOCX en de heer Mohammed ENNAY (Uittreksel uit de Nieuwe Gemeentewet - Artikel 81 : Weigering-Gevolgen : De in art. 80 vermelde mandatarissen die, na twee achtereenvolgende oproepingen tot het afleggen van de eed te hebben ontvangen, zich zonder wettige reden daarvan onthouden, worden geacht ontslag te hebben genomen.)	1420
Vérification des pouvoirs et installation des conseillers communaux suite à divers désistements -- Onderzoek der geloofsbrieven en instelling van de gemeenteraadsleden als gevolg van verschillende intrekkingen	1421
Election des membres du Conseil de Police -- Verkiezing van de leden van de Politieraad.....	1422
Communication de l'arrêté ministériel - Nomination de Monsieur/Madame ??? en qualité de Bourgmestre de la commune de Schaerbeek -- Mededeling van het	

ministerieel besluit - Benoeming van de heer/Mevrouw ??? als Burgemeester van de gemeente Schaarbeek	1432
Fixation du nombre d'Echevins -- Vaststelling van het aantal Schepenen	1433
Election et prestation de serment des échevins -- Verkiezing en eedaflegging van de schepenen	1433
Election et prestation de serment du XXXXX ème Echevin en remplacement de l'Echevin empêché -- Verkiezing en eedaflegging van de XXXXX de schepen ter vervanging van de verhinderde schepen.....	1433
Augmentation d'une unité du nombre d'échevins -- Optrekken, met één eenheid, van het aantal schepenen.....	1433
Election et prestation de serment du 9ème Echevin -- Verkiezing en eedaflegging van de 9de Schepen	1433
Election du Président du conseil communal et de son suppléant -- Verkiezing van de voorzitter van de gemeenteraad en van zijn opvolger	1433
Commissions du conseil communal - Désignation et composition -- Commissies van de gemeenteraad - Aanduiding en samenstelling	1434
Délégation du contreseing du Secrétaire Communal (article 111 de la Nouvelle Loi Communale) - Pour information -- Volmachten ter medeondertekening van de Gemeentesecretaris (artikel 111 van de Nieuwe Gemeentewet) - Ter informatie.....	1440
Désignation des fonctionnaires pouvant signer seuls les courriers (art. 109 de la Nouvelle Loi Communale) - Modification - Approbation -- Aanduiding van ambtenaren die als enige documenten mogen ondertekenen (art. 109 van de Nieuwe Gemeentewet) - Wijziging – Goedkeuring	1452
Ordonnance du 14 décembre 2017 - Transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois - Règlement général - Approbation -- Ordonnantie van 14 december 2017 - Transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen - Algemeen reglement – Goedkeuring	1473
Remplacement, à titre temporaire, des Conseillers Communaux non-réélus dans les Intercommunales - Prise d'acte -- Vervanging, in de Intercommunales, ten tijdelijke titel, van de niet herverkozen gemeenteraadsleden - Akte nemen.....	1477

ORDRE DU JOUR (REPRISE) -- AGENDA (VERVOLG)

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN GEMEENTERAADSLEDEN

Schaerbeek s'engage contre les violences et discriminations à l'égard des femmes et reconnaît le féminicide (Motion de Madame Isabelle DURANT) -- Schaarbeek engageert zich in de strijd tegen geweld tegen en discriminatie van vrouwen en erkent vrouwenmoord (Motie van Mevrouw Isabelle DURANT).....	1482
--	------

10.12.2024

CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK
GEMEENTERAAD VAN SCHAARBEEK

SEANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024
VERGADERING VAN 10 DECEMBER 2024

PRÉSENTS-AANWEZIG : M.-h. Frederic Nimal, Bourgmestre ff-Président-wnd Burgemeester-Voorzitter; M.-h. Vincent Vanhalewyn, Echevin-Schepen; Mme-mevr. Deborah Lorenzino, Echevine-Schepen; MM.-hh. Thomas Eraly, Quentin Van Den Hove, Mmes-mevr. Angelina Chan, Done Sonmez, Echevin-Schepenen; MM.-hh. Bernard Clerfayt, Georges Verzin, Emin Ozkara, Mme-mevr. Cécile Jodogne, MM.-hh. Ibrahim Donmez, Abobakre Bouhjar, Sadik Koksar, Hasan Koyuncu, Mme-mevr. Leila Lahssaini, M.-h. Yusuf Yildiz, Mmes-mevr. Naima Belkhatir, Emel Kose, M.-h. Cedric Mahieu, Mme-mevr. Marie Gervais, M.-h. Anton Schuurmans, Mmes-mevr. Audrey Henry, Farida Tahar, MM.-hh. Ufuk Narinc, Elias Ammi, Mmes-mevr. Justine Harze, Gudrun Willems, Barbara Trachte, Isabelle Durant, Myriam Boxus, M.-h. Ahmed El bargeragei, Mmes-mevr. Youssa Ouchen, Sarah Bestrioui, M.-h. Yvan De beaufort, Mmes-mevr. Chloé Deguide, Ayse Yigit, Laure Lita, Youssa Douhri, Marie Speckaert, MM.-hh. Benjamin Devos, Martin De brabant, Mme-mevr. Morgane De meur, MM.-hh. Abdourahmane Balde, Saït Köse, Olivier Willocx, Matthieu Degrez, Conseillers communaux-Gemeenteraadsleden; M.-h. David Neuprez, Secrétaire Communal-Gemeentesecretaris.

ABSENTS-AFWEZIG : -

EXCUSÉS-VERONTSCHULDIGD : M.-h. Philippe Den Haene, Secrétaire Communal Adjoint-Adjunct gemeentesecretaris.

EN DÉBUT DE SÉANCE-IN HET BEGIN VAN DE VERGADERING : -

M. Nimal, Bourgmestre, préside l'assemblée qu'elle ouvre en séance publique à **18 heures et 30 minutes**. De openbare vergadering wordt geopend om **18.30 uur** onder voorzitterschap van **mhr. Nimal**, Burgemeester.

Elle est satisfaite au prescrit de l'article 89 de la nouvelle loi communale et le procès-verbal de la séance du **01/12/2024 (15:00)** est tenu sur le bureau à la disposition des membres du Conseil.

Er wordt voldaan aan de voorschriften van artikel 89 van de nieuwe gemeentewet en de notulen van de vergadering van **01/12/2024 (15:00)** zijn ter beschikking van de raadsleden ter tafel neergelegd.

Monsieur de Beaufort est désigné par le sort pour voter le premier lors du vote par appel nominal. **De heer de Beaufort** is door het lot aangewezen om als eerste te stemmen bij hoofdelijke stemming.

COMMUNICATIONS – MEDEDELINGEN

**

Monsieur Le Bourgmestre ff : Amnesty Internationale, qui a d'ailleurs une section très active sur Schaerbeek, est à la base du fait que tout un ensemble de bougies sont allumées pour rappeler cette Journée internationale des droits humains. Raison pour laquelle vous avez chacun sur vos bancs, à l'initiative de la section Amnesty, qu'on remercie, une bougie. Et alors, En seconde communication, c'est le fait qu'on a tous évidemment été touchés et on a tous entendu ce qui est arrivé il y a quelques jours comme tragédie, avenue du Diamant, donc un féminicide, une personne qui a été, on peut dire assassinée ou tuée, en tout cas-là, qui s'appelait Diana. C'est évidemment un fait horrible. Il y a eu une marche d'ailleurs où beaucoup d'entre nous se sont retrouvés ce dimanche, et je vous propose en tout cas en sa mémoire, d'avoir une minute de silence maintenant en sa mémoire et aussi, de manière plus générale évidemment, en mémoire de toutes les personnes qui font l'objet, toutes les femmes qui font l'objet de violences féminines. Il y a d'ailleurs une motion qui est proposée en fin de Conseil par madame Durant. Je vais vous proposer de se lever et de tenir une minute de silence. Voilà. Je vous

10.12.2024

remercie. On va donc passer au point 1 de l'ordre du jour qui est l'installation et la prestation de serment des membres du nouveau Conseil communal. Et donc Monsieur Willocx qui va prêter serment.

**

SEANCE PUBLIQUE - OPENBARE VERGADERING

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESECRETARIS

Bureau des Assemblées -- Kantoort der Vergaderingen

Ordre du jour n°1 -- Agenda nr 1

Installation et prestation de serment des membres du nouveau conseil communal - Monsieur Olivier WILLOCX et Monsieur Mohammed ENNAY (Extrait de la Nouvelle Loi Communale - Article 81 : Refus-Conséquences : Les mandataires désignés dans l'article 80 qui, après avoir reçu deux convocations consécutives à l'effet de prêter serment, s'abstiennent, sans motifs légitimes, de remplir cette formalité, sont considérés comme démissionnaires.)

Aanstelling en eedaflegging van de leden van de nieuwe gemeenteraad - De heer Olivier WILLOCX en de heer Mohammed ENNAY (Uittreksel uit de Nieuwe Gemeentewet - Artikel 81 : Weigering-Gevolgen : De in art. 80 vermelde mandatarissen die, na twee achtereenvolgende oproepingen tot het afleggen van de eed te hebben ontvangen, zich zonder wettige reden daarvan onthouden, worden geacht ontslag te hebben genomen.)

Monsieur Willocx : Je jure la fidélité au Roi. Obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

Monsieur le Bourgmestre ff : Voilà. Merci. Je vous donne acte de votre serment.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Bourgmestre a, en séance du 1er décembre 2024, procédé à l'appel des candidats élus à titre effectif lors des élections du 13 octobre 2024. Il a été procédé à cet appel dans l'ordre où ces candidats sont rangés au tableau de préséance qu'il leur sera proposé d'adopter.

A l'appel de leur nom, les candidats élus ont prêté le serment : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge."

Ont prêté successivement serment : CLERFAYT Bernard, VERZIN Georges, ÖZKARA Emin, JODOGNE Cécile, DÖNMEZ Ibrahim, CHAN Angelina, NIMAL Frédéric, BOUHJAR Abobakre, KÖKSAL Sadik, VANHALEWYN Vincent, KOYUNCU Hasan, SÖNMEZ Döne, LORENZINO Deborah, Van den HOVE d'ERTSENRYCK Quentin, ERALY Thomas, LAHSSAINI Leïla, YILDIZ Yusuf, BELKHATIR Naima, KÖSE Emel, MAHIEU Cédric, GERVAIS Marie, SCHUURMANS Anton, HENRY Audrey, TAHAR Farida, NARINC Ufuk, AMMI Elias, HARZE Justine, WILLEMS Gudrun, TRACHTE Barbara, DURANT Isabelle, BOXUS Myriam, EL BARGERAGEI Ahmed, OUCHEN Yousra, BESTRIOUI Sarah, de BEAUFFORT Yvan, DEGUIDE Chloé, YIGIT Ayse, LITA Laure, DOUHRI Yousra, SPEECKAERT Marie, DEVOS Benjamin, DE BRABANT Martin, DE MEUR Morgane, BALDE Abdourahmane et KÖSE Saït.

Vu l'absence de Monsieur WILLOCX Olivier et Monsieur Mohammed ENNAY, et en application de l'article 81 de la Nouvelle Loi Communale, il y a lieu de les appeler à prêter serment.

Monsieur Willocx prêche serment en français et ayant prêté serment, le bourgmestre lui en donne acte et le déclare installé dans sa fonction de conseiller communal

DE GEMEENTERAAD

De Burgemeester is, tijdens de gemeenteraadsvergadering van 1 december, overgegaan tot de naamafroeping van de kandidaten, verkozen als werkend lid bij de verkiezingen van 13 oktober 2024. Er werd overgegaan tot die afroeping in de volgorde waarin de kandidaten voorkomen op de voorrangstabel, welke hun zal voorgesteld worden te aanvaarden.

Bij hun naamafroeping legden de verkozen kandidaten de eed "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de grondwet en aan de wetten van het Belgische volk" af.

Legden achtereenvolgens de eed af : CLERFAYT Bernard, VERZIN Georges, ÖZKARA Emin, JODOGNE Cécile, DÖNMEZ Ibrahim, CHAN Angelina, NIMAL Frédéric, BOUHJAR Abobakre, KÖKSAL Sadik, VANHALEWYN

10.12.2024

Vincent, KOYUNCU Hasan, SÖNMEZ Döne, LORENZINO Deborah, Van den HOVE d'ERTSENYCK Quentin, ERALY Thomas, LAHSSAINI Leïla, YILDIZ Yusuf, BELKHATIR Naima, KÖSE Emel, MAHIEU Cédric, GERVAIS Marie, SCHUURMANS Anton, HENRY Audrey, TAHAR Farida, NARINC Ufuk, AMMI Elias, HARZE Justine, WILLEMS Gudrun, TRACHTE Barbara, DURANT Isabelle, BOXUS Myriam, EL BARGERAGEI Ahmed, OUCHEN Yousra, BESTRIOUI Sarah, de BEAUFFORT Yvan, DEGUIDE Chloé, YIGIT Ayse, LITA Laure, DOUHRI Yousra, SPEECKAERT Marie, DEVOS Benjamin, DE BRABANT Martin, DE MEUR Morgane, BALDE Abdourahmane en KÖSE Saït.

Gezien de afwezigheid van de heer WILLOCX Olivier en de heer ENNAY Mohammed, en in toepassing van artikel 81 van de Nieuwe Gemeentewet, dient men over te gaan tot de oproeping van beide kandidaten teneinde hen toe te laten de eed af te leggen.

De heer Willocx legt de eed in het Frans af en de h. Burgemeester geeft hem er kennis van en verklaart hem aangesteld in zijn mandaat van gemeenteraadslid.

Ordre du jour n°2 -- Agenda nr 2

Vérification des pouvoirs et installation des conseillers communaux suite à divers désistements

Onderzoek der geloofsbriefen en instelling van de gemeenteraadsliden als gevolg van verschillende intrekkingen

Monsieur le Bourgmestre ff : Nous allons passer au point 2 qui est la vérification des pouvoirs et l'installation des Conseillers communaux suite à des désistements. Dès le moment où Monsieur Mohamed Ennay a fait savoir qu'il se désistait et donc c'est Monsieur Degrez qui va prêter serment.

Monsieur Degrez : Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Voilà, Je vous donne acte de votre serment de votre serment. On va pouvoir passer alors au point 3, qui est l'élection des membres du Conseil de police, pour lequel on va vous distribuer des bulletins de vote.

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le courrier du 3 décembre 2024, par lequel Monsieur Mohammed Ennay présente la démission de ses fonctions de conseiller communal ;

Considérant qu'il résulte du procès-verbal des élections communales du 13 octobre 2024 que le siège devenu vacant revient à Monsieur Matthieu DEGREGZ, premier suppléant sur la liste n° 5 - PS : Parti Socialiste à laquelle appartenait Monsieur Mohammed Ennay;

Considérant que, conformément à l'article 84 de la loi électorale communale, le conseil communal est appelé à vérifier les pouvoirs de Monsieur Matthieu DEGREGZ, aux fins de l'admettre à la prestation de serment et de l'installer en qualité de conseiller communal;

Considérant qu'il résulte des éléments recueillis par le Collège des Bourgmestre et Echevins, que Monsieur Matthieu DEGREGZ, né à Uccle, le 04.04.1984, de nationalité belge, domicilié à Schaerbeek, rue Camille Wollès, 3 réunit toutes les conditions d'éligibilité ;

Vu la déclaration du 6 décembre 2024 par laquelle Monsieur Matthieu DEGREGZ accepte le mandat qui lui est présenté;

PREND ACTE de la démission de Monsieur Mohammed Ennay de ses fonctions de conseiller communal;

CONSTATE que Monsieur Matthieu DEGREGZ remplit toujours les conditions d'éligibilité et DECLARE que l'intéressé peut être installé.

Après que Monsieur Matthieu DEGREGZ ait été invité, Monsieur le Président l'invite à prêter entre ses mains le serment constitutionnel "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge".

Monsieur Matthieu DEGREGZ prête serment en Français.

Monsieur le Président donne acte de sa prestation de serment et le déclare installé dans ses fonctions.

DE GEMEENTERAAD

Gelet op de brief van 3 december 2024, waarbij de heer Mohammed Ennay het ontslag uit zijn functies als gemeenteraadslid aanbiedt ;

10.12.2024

Overwegende dat volgens de notulen van de gemeenteraadsverkiezingen van 13 oktober 2024 de openstaande zetel toekomt aan de heer Matthieu DEGREZ eerste opvolger van de lijst nr. 5 - PS : Parti Socialiste, waarvan de heer Mohammed Ennay deel uitmaakte ;

Overwegende dat, naar luid van artikel 84 van de gemeentekieswet, de gemeenteraad dient over te gaan tot het onderzoek van de geloofsbrieven van de heer Matthieu DEGREZ, ten einde hem toe te laten de eed af te leggen en hem als gemeenteraadslid aan te stellen ;

Overwegende dat, uit de door het College van Burgemeester en Schepenen ingewonnen inlichtingen, de heer Matthieu DEGREZ, geboren te Ukkel op 04.04.1984 van Belgische nationaliteit, wonende te Schaarbeek, Camille Wollèsstraat 3, aan alle kiesbaarheidsvoorwaarden voldoet ;

Gelet op de verklaring van 6 december 2024 waarbij de heer Matthieu DEGREZ het hem aangeboden mandaat aanvaardt;

NEEMT AKTE van het ontslag van de heer Mohammed Ennay uit zijn functies als gemeenteraadslid ;

STELT VAST dat de heer Matthieu DEGREZ nog steeds aan alle kiesbaarheidsvoorwaarden voldoet en

VERKLAART dat hij als raadslid mag aangesteld worden.

Na de heer Matthieu DEGREZ te hebben uitgenodigd, verzoekt de heer Voorzitter hem, in zijn handen, de grondwettelijke eed af te leggen : "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische volk".

De heer Matthieu DEGREZ legt de eed in het frans af.

De heer de Voorzitter geeft akte van zijn eedaflegging en verklaart hem in zijn mandaat aangesteld

Ordre du jour n°3 --- Agenda nr 3

Election des membres du Conseil de Police

Verkiezing van de leden van de Politieraad

Monsieur Le Bourgmestre ff : Le Secrétaire communal dit que ça doit être les deux plus jeunes qui ne sont forcément pas candidats.

---- Interruption de séance pour le dépouillement ----

Monsieur Le Bourgmestre ff : Les résultats sous les yeux. Alors le 1^{er} élu, c'est Monsieur Ammi avec 32 voix. Le ou le 2^{ème} élu, c'est Monsieur Yusuf Yildiz avec 31 voix, alors le 3^{ème} élu, c'est Monsieur Clerfayt avec 23. Le 4^{ème}, Monsieur Devos avec 23 également. La 5^{ème}, Madame Gervais avec 23. Le 6^{ème}, Ufuk Narinc avec 23. Le 7^{ème} Anton Schuurmans avec 23 également. Le 8^{ème}, Madame Jodogne avec 23 aussi. En 9^{ème}, Madame Audrey Henry avec 22. En 10^{ème}, Monsieur Mahieu avec 22 également. Alors le 11^e résultat c'est Madame Speeckaert avec 22 et le 13^e, Madame Naima Belkhatir avec 21. Et il y avait Madame Durant qui avait 22, qui est la 12^e. Et puis il y a Madame Belkhatir avec 21. Et puis je continue de toute façon, les autres résultats. Le 14^e résultat, ça arrive parce que chez moi, ce n'est pas dans l'ordre. Donc je cherche le 14. Monsieur Köse a eu 17 ans. 15^e résultat Madame Döne Sönmez a eu 16. Madame Chan a eu 15 voix. Le 17^e, Madame Harze avec 13 voix. Voilà. Donc félicitations à tous ceux qui ont été élus.

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux;

Vu l'arrêté royale du 20 décembre 2000 relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal;

Considérant que l'article 18 de la loi organisation un service de police intégré, structuré à deux niveaux prévoit que l'élection des membres du conseil de police a lieu au cours de la séance publique lors de laquelle le conseil communal est installé ou, au plus tard, dans les dix jours, si ce dernier jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal, ce délai est prolongé jusqu'au prochain jour qui n'est pas un samedi, un dimanche ou un jour férié légal;

Considérant que le conseil de police de la zone pluricommunale 5 est composé de 25 membres élus conformément à l'article 12 alinéa 1^{er} de la loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux;

Considérant que, conformément à l'article 12, alinéa 3 de la loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le conseil communal de Schaerbeek doit procéder à l'élection de ses 16 membres du conseil communal au conseil de police;

Considérant que chacun des 47 conseillers communaux dispose de 8 voix conformément à l'article 16 de la loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux;

Vu les actes de présentation, au nombre de 7 introduits conformément aux articles 2, 4 et 5 de l'arrêté royal;

Considérant que, respectivement, ces actes présentent les candidats effectifs et les éventuels candidats suppléants mentionné ci-après; qu'ils sont signés par les élus au conseil communal suivant :

CANDIDATS A. Effectifs - B. Suppléant	Présentés par :
A. AMMI Elias B. 1. <i>EL BARGERAGEI Ahmed</i> 2. <i>OUCHEN Yousra</i>	Elias AMMI
A. BELKHATIR Naïma B. 1. <i>DOUHRI Yousra</i> 2. <i>BOUHJAR Abobakre</i>	Abobakre BOUHJAR
A. CHAN Angelina B. 1. <i>SPEECKAERT Marie</i> 2. <i>de BRABANT Martin</i>	Audrey HENRY
A. CLERFAYT Bernard B. 1. /	Bernard CLERFAYT
A. DEVOS Benjamin B. 1. <i>LAHSSAINI Leïla</i>	Leïla LAHSSAINI
A. DURANT Isabelle B. 1. <i>BOXUS Myriam</i>	Vincent VANHALEWYN
A. GERVAIS Marie B. 1. <i>BOXUS Myriam</i>	Vincent VANHALEWYN
A. HARZE Justine B. 1. <i>DOUHRI Yousra</i> 2. <i>DÖNMEZ Ibrahim</i>	Abobakre BOUHJAR
A. HENRY Audrey B. 1. <i>KÖKSAL Sadik</i> 2. <i>de BEAUFFORT Yvan</i>	Audrey HENRY
A. JODOGNE Cécile B. /	Bernard CLERFAYT
A. KOSE Saït B. 1. <i>VERZIN Georges</i>	Georges VERZIN
A. MAHIEU Cédric B. 1. <i>KOSE Emel</i>	Audrey HENRY
A. NARINC Ufuk B. 1. <i>DEGUIDE Chloé</i>	Leïla LAHSSAINI
A. SCHUURMANS Anton B. 1. <i>BOXUS Myriam</i>	Vincent VANHALEWYN
A. SÖNMEZ Döne B. 1. <i>DÖNMEZ Ibrahim</i> 2. <i>BOUHJAR Abobakre</i>	Abobakre BOUHJAR

A. SPEECKAERT Marie B. 1. <i>CHAN Angelina</i> 2. <i>WILLOCX Olivier</i>	Audrey HENRY
A. YILDIZ Yusuf B. 1. <i>DOUHRI Yousra</i> 2. <i>BOUHJAR Abobakre</i>	Abobakre BOUHJAR

Vu la liste des candidats arrêtée par le Bourgmestre ff sortant, conformément à l'article 7 de l'arrêté royale, sur la base desdits actes de présentation et libellée comme suit :

Nom-Prénom <i>Naam-Voornaam</i>	Date de naissance <i>Geboortedatum</i>	Profession <i>Beroep</i>
1. <u>Effectif</u> : M. AMMI Elias <u>Suppléant</u> : a) <i>M. EL BARGERAGEI Ahmed</i> b) <i>Mme OUCHEN Yousra</i>	29/04/1990 10/09/1988 15/09/1988	/ / /
2. <u>Effectif</u> : Mme BELKHATIR Naïma <u>Suppléant</u> : a) <i>Mme DOUHRI Yousra</i> b) <i>M. BOUHJAR Abobakre</i>	15/04/1972 14/02/1998 27/04/1972	Employée <i>Etudiante</i> <i>Employé</i>
3. <u>Effectif</u> : Mme CHAN Angelina <u>Suppléant</u> : a) <i>Mme SPEECKAERT Marie</i> b) <i>M. de BRABANT Martin</i>	22/09/1978 19/02/1978 15/03/1992	IT Project Manager <i>Indépendante</i> <i>Juriste</i>
4. <u>Effectif</u> : M. CLERFAYT Bernard <u>Suppléant</u> : a) /	30/12/1961	Économiste - Mandataire public
5. <u>Effectif</u> : M. DEVOS Benjamin <u>Suppléant</u> : a) <i>Mme LAHSSAINI Leïla</i>	01/06/1982 25/03/1987	Employé <i>Avocate</i>
6. <u>Effectif</u> : Mme DURANT Isabelle <u>Suppléant</u> : a) <i>Mme BOXUS Myriam</i>	04/09/1954 30/09/1983	Experte ONU <i>Juriste</i>
7. <u>Effectif</u> : Mme GERVAIS Marie <u>Suppléant</u> : a) <i>Mme BOXUS Myriam</i>	18/08/1957 30/09/1983	Chargée de projet Education Permanente <i>Juriste</i>

8.	<u>Effectif :</u> Mme HARZE Justine <u>Suppléant :</u> a) Mme DOUHRI Youstra b) M. DÖNMEZ Ibrahim	23/03/1987 14/02/1998 18/09/1971	DCA Cabinet MP RBC <i>Etudiante</i> <i>Député</i>
9.	<u>Effectif :</u> Mme HENRY Audrey <u>Suppléant :</u> a) M. KÖKSAL Sadik b) M. de BEAUFFORT Yvan	09/03/1982 10/06/1968 10/05/1975	Directrice de la Communication <i>Député Régional</i> <i>Indépendant</i>
10.	<u>Effectif :</u> Mme JODOGNE Cécile <u>Suppléant :</u> a) /	01/04/1964	Géographe et économiste - Députée bruxelloise
11.	<u>Effectif :</u> M. KOSE Sait <u>Suppléant :</u> a) M. VERZIN Georges	03/01/1969 02/03/1949	Indépendant <i>Consultant</i>
12.	<u>Effectif :</u> M. MAHIEU Cédric <u>Suppléant :</u> a) Mme KOSE Emel	29/04/1983 25/01/1980	Employé <i>Employée</i>
13.	<u>Effectif :</u> M. NARINC Ufuk <u>Suppléant :</u> a) Mme DEGUIDE Chloé	09/11/1990 18/12/1999	Employé <i>Employée</i>
14.	<u>Effectif :</u> M. SCHUURMANS Anton <u>Suppléant :</u> a) Mme BOXUS Myriam	11/11/1988 30/09/1983	Jurist <i>Juriste</i>
15.	<u>Effectif :</u> Mme SÖNMEZ Döne <u>Suppléant :</u> a) M. DÖNMEZ Ibrahim b) M. BOUHJAR Abobakre	19/06/1972 18/09/1971 27/04/1972	Employée <i>Député</i> <i>Employé</i>
16.	<u>Effectif :</u> Mme SPEECKAERT Marie <u>Suppléant :</u> a) Mme CHAN Angelina b) M. WILLOCX Olivier	19/02/1978 22/09/1978 21/04/1966	Indépendante <i>IT Project Manager</i> <i>Député Régional</i>

17.	Effectif : M. YILDIZ Yusuf	02/01/1987	Député
	Suppléant : a) Mme DOUHRI Yousra b) M. BOUHJAR Abobakre	14/02/1998 27/04/1972	Etudiante Employé

Considérant que Madame YIGIT Ayse et Madame DE MEUR Morgane les deux conseillers communaux le plus jeunes (les deux plus jeunes après Mme Deguide, Mme Douhri, M. de Brabant, M. Narinc et M. Ammi, qui sont tous candidats) assistent le Bourgmestre ff lors des opérations du scrutin et du recensement des voix;
Considérant que l'élection des membres effectifs du conseil de police et de leur(s) éventuel(s) suppléant(s) a lieu en séance publique et au scrutin secret;

Quarante-sept conseillers prennent part aux scrutins et reçoivent chacun 8 bulletins de vote;

Trois cent septante-six bulletins de vote sont remis au Bourgmestre ff et à ses assesseurs;

Trois cent septante-SIX de votes ont été trouvés dans l'urne;

Considérant que le recensement des voix en ce qui concerne ces bulletins donne le résultat suivant : En ce qui concerne ces bulletins, le recensement des voix donne le résultat suivant :

2 bulletin non valable;

3 bulletin blanc;

Trois cent septante et un bulletins valables.

Considérant que les suffrages exprimés sur les trois cent septante et un bulletins de vote valables, se répartissent comme suit :

Nom et prénom des candidats membres effectifs	Nombre de voix obtenus :
AMMI Elias	32
BELKHATIR Naïma	21
CHAN Angelina	15
CLERFAYT Bernard	23
DEVOS Benjamin	23
DURANT Isabelle	22
GERVAIS Marie	23
HARZE Justine	13
HENRY Audrey	22
JODOGNE Cécile	23
KOSE Sait	17
MAHIEU Cédric	22
NARINC Ufuk	23
SCHUURMANS Anton	23
SÖNMEZ Döne	16
SPEECKAERT Marie	22
YILDIZ Yusuf	31
Nombre total de vote	371

Considérant que les suffrages ont été exprimés au nom de candidats membres effectifs présentés;

Considérant que M. Ammi, Mme Belkhatir, Mme Chan, M. Clerfayt, M. Devos, Mme Durant, Mme Gervais, Mme Henry, Mme Jodogne, M. Köse, M. Mahieu, M. Narinc, M. Schuurmans, Mme Sönmez, Mme Speeckaert et M. Yildiz, candidats membres effectifs, ont obtenu le plus grand nombre de voix, sont élus.

Considérant que le Bourgmestre ff établit que :

Sont élus membres effectifs du conseil de police	Les candidats présentés à titre de suppléants pour chaque membre effectif élu mentionné ci-contre sont, de plein droit et dans l'ordre de l'acte de présentation, suppléants de ces membres effectifs élus
AMMI Elias	EL BARGERAGEI Ahmed OUCHEN Yousra
YILDIZ Yusuf	DOUHRI Yousra BOUHJAR Abobakre
CLERFAYT Bernard	/
DEVOS Benjamin	LAHSSAINI Leïla
GERVAIS Marie	BOXUS Myriam
NARINC Ufuk	DEGUIDE Chloé
SCHUURMANS Anton	BOXUS Myriam
JODOGNE Cécile	/
HENRY Audrey	KÖKSAL Sadik de BEAUFFORT Yvan
MAHIEU Cédric	KOSE Emel
SPEECKAERT Marie	CHAN Angelina WILLOX Olivier
DURANT Isabelle	BOXUS Myriam
BELKHATIR Naïma	DOUHRI Yousra BOUHJAR Abobakre
KOSE Saït	VERZIN Georges
SÖNMEZ Döne	DÖNMEZ Ibrahim BOUHJAR Abobakre
CHAN Angelina.	SPEECKAERT Marie de BRABANT Martin

Que les conditions d'éligibilité sont remplies par :

- les **16** candidats-membres effectifs élus;
- les **21** candidats, de pleins droits suppléants de ces 16 candidats-membres effectifs;

Considérant qu'aucun membre effectif ne se trouve dans un des cas d'incompatibilité précisés à l'article 15 de la loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

Considérant que le présent procès-verbal sera, en application de l'article 18 bis de la loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux et de l'article 15 de l'arrêté royal, envoyé en deux exemplaires à la députation permanente ou au Collège visé à l'article 83 quinquies, §2, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises.

DE GEMEENTERAAD

Gelet op de wet van 7 december 1998, tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus;

Gelet op het Koninklijk Besluit van 20 december 2000 betreffende de verkiezing in elke gemeenteraad van de leden van de politieraad;

Overwegende dat artikel 18 van de wet tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus bepaalt dat de verkiezing van de leden van de politieraad plaats heeft tijdens de openbare zitting waarop de gemeenteraad wordt geïnstalleerd of ten laatste binnen tien dagen; indien die laatste dag een

zaterdag, zondag of een wettelijke feestdag is, wordt die termijn verlengd tot en met de eerstvolgende dag die geen zaterdag, zondag of wettelijke feestdag is;

Overwegende dat de politieraad van de meergemeentezone 5, overeenkomstig artikel 12, eerste lid, van de wet tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus, samengesteld is uit 25 verkozen leden;

Overwegende dat de gemeenteraad van Schaarbeek overeenkomstig artikel 12, tweede lid, van de wet tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus dient over te gaan tot de verkiezing van 16 leden van de gemeenteraad als lid van de politieraad;

Overwegende dat elk van de 47 gemeenteraadsleden, overeenkomstig artikel 16 van de wet tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus, beschikt over 8 stemmen;

Overwegende de voordrachtakten ten getale van 7, ingediend overeenkomstig de artikelen 2, 4 en 5 van het Koninklijk Besluit;

Overwegende dat deze akten de hierna vermelde kandidaten en eventuele opvolgers voordragen, dat zij ondertekend zijn door de volgende verkozenen voor de gemeenteraad :

KANDIDATEN A. Effectieve leden - B. Kandidaat opvolger(s)	Voorgesteld door
A. AMMI Elias B. 1. <i>EL BARGERAGEI Ahmed</i> 2. <i>OUCHEN Yousra</i>	Elias AMMI
A. BELKHATIR Naïma B. 1. <i>DOUHRI Yousra</i> 2. <i>BOUHJAR Abobakre</i>	Abobakre BOUHJAR
A. CHAN Angelina B. 1. <i>SPEECKAERT Marie</i> 2. <i>de BRABANT Martin</i>	Audrey HENRY
A. CLERFAYT Bernard B. 1. /	Bernard CLERFAYT
A. DEVOS Benjamin B. 1. <i>LAHSSAINI Leïla</i>	Leïla LAHSSAINI
A. DURANT Isabelle B. 1. <i>BOXUS Myriam</i>	Vincent VANHALEWYN
A. GERVAIS Marie B. 1. <i>BOXUS Myriam</i>	Vincent VANHALEWYN
A. HARZE Justine B. 1. <i>DOUHRI Yousra</i> 2. <i>DÖNMEZ Ibrahim</i>	Abobakre BOUHJAR
A. HENRY Audrey B. 1. <i>KÖKSAL Sadik</i> 2. <i>de BEAUFFORT Yvan</i>	Audrey HENRY
A. JODOGNE Cécile B. /	Bernard CLERFAYT
A. KOSE Saït B. 1. <i>VERZIN Georges</i>	Georges VERZIN
A. MAHIEU Cédric B. 1. <i>KOSE Emel</i>	Audrey HENRY
A. NARINC Ufuk B. 1. <i>DEGUIDE Chloé</i>	Leïla LAHSSAINI
A. SCHUURMANS Anton B. 1. <i>BOXUS Myriam</i>	Vincent VANHALEWYN

A. SÖNMEZ Döne B. 1. <i>DÖNMEZ Ibrahim</i> 2. <i>BOUHJAR Abobakre</i>	Abobakre BOUHJAR
A. SPEECKAERT Marie B. 1. <i>CHAN Angelina</i> 2. <i>WILLOCX Olivier</i>	Audrey HENRY
A. YILDIZ Yusuf B. 1. <i>DOUHRI Yousra</i> 2. <i>BOUHJAR Abobakre</i>	Abobakre BOUHJAR

Overwegende de kandidatenlijst, opgemaakt door de uittredend wnd Burgemeester overeenkomstig artikel 7 van het Koninklijk Besluit, op grond van voormelde voordrachtakten en luidens als volgt :

Naam-Voornaam	Geboortedatum	Beroep
1. <u>Werkend lid :</u> M. AMMI Elias <i>Opvolgers :</i> a) <i>M. EL BARGERAGEI Ahmed</i> b) <i>Mme OUCHEN Yousra</i>	29/04/1990 10/09/1988 15/09/1988	/ / /
2. <u>Werkend lid :</u> Mme BELKHATIR Naïma <i>Opvolgers :</i> a) <i>Mme DOUHRI Yousra</i> b) <i>M. BOUHJAR Abobakre</i>	15/04/1972 14/02/1998 27/04/1972	Bediende <i>Studente</i> <i>Bediende</i>
3. <u>Werkend lid :</u> Mme CHAN Angelina <i>Opvolgers :</i> a) <i>Mme SPEECKAERT Marie</i> b) <i>M. de BRABANT Martin</i>	22/09/1978 19/02/1978 15/03/1992	IT Project Manager <i>Zelfstandige</i> <i>Juriste</i>
4. <u>Werkend lid :</u> M. CLERFAYT Bernard <i>Opvolger :</i> a) /	30/12/1961	Econoom - Openbaar mandataris
5. <u>Werkend lid :</u> M. DEVOS Benjamin <i>Opvolger :</i> a) <i>Mme LAHSSAINI Leïla</i>	01/06/1982 25/03/1987	Bediende <i>Advocate</i>
6. <u>Werkend lid :</u> Mme DURANT Isabelle <i>Opvolger :</i> a) <i>Mme BOXUS Myriam</i>	04/09/1954	Experte ONU <i>Juriste</i>
7. <u>Werkend lid :</u> Mme GERVAIS Marie <i>Opvolger :</i> a) <i>Mme BOXUS Myriam</i>	18/08/1957 30/09/1983	Belast met het project permanente opleiding <i>Juriste</i>

8.	<u>Werkend lid :</u> Mme HARZE Justine <u>Opvolgers :</u> a) Mme DOUHRI Youstra b) M. DÖNMEZ Ibrahim	23/03/1987 14/02/1998 18/09/1971	DCA Kabinet MP RBC <i>Studente</i> <i>Député</i>
9.	<u>Werkend lid :</u> Mme HENRY Audrey <u>Opvolgers :</u> a) M. KÖKSAL Sadik b) M. de BEAUFFORT Yvan	09/03/1982 10/06/1968 10/05/1975	Directrice de la Communication <i>Parlementslid</i> <i>Zelfstandige</i>
10.	<u>Werkend lid :</u> Mme JODOGNE Cécile <u>Opvolger :</u> a) /	01/04/1964	Geograaf en econoom - Brussels Parlementslid
11.	<u>Werkend lid :</u> M. KOSE Sait <u>Opvolger :</u> a) M. VERZIN Georges	03/01/1969 02/03/1949	Zelfstandige <i>Adviseur</i>
12.	<u>Werkend lid :</u> M. MAHIEU Cédric <u>Opvolger :</u> a) Mme KOSE Emel	29/04/1983 25/01/1980	Bediende <i>Bediende</i>
13.	<u>Werkend lid :</u> M. NARINC Ufuk <u>Opvolger :</u> a) Mme DEGUIDE Chloé	09/11/1990 18/12/1999	Bediende <i>Bediende</i>
14.	<u>Werkend lid :</u> M. SCHUURMANS Anton <u>Opvolgers :</u> a) Mme BOXUS Myriam	11/11/1988 30/09/1983	Jurist <i>Juriste</i>
15.	<u>Werkend lid :</u> Mme SÖNMEZ Döne <u>Opvolgers :</u> a) M. DÖNMEZ Ibrahim b) M. BOUHJAR Abobakre	19/06/1972 18/09/1971 27/04/1972	Bediende <i>Parlementslid</i> <i>Bediende</i>
16.	<u>Effectif :</u> Mme SPEECKAERT Marie <u>Opvolgers :</u> a) Mme CHAN Angelina b) M. WILLOCX Olivier	19/02/1978 22/09/1978 21/04/1966	Zelfstandige <i>IT Project Manager</i> <i>Gewestelijk raadslid</i>

17.	<u>Werkend lid :</u> M. YILDIZ Yusuf	02/01/1987	Parlementslid
	<u>Opvolgers :</u> a) Mme DOUHRI Yousra b) M. BOUHJAR Abobakre	14/02/1998 27/04/1972	Studente Bediende

Overwegende dat Mevrouw YIGIT Ayse en Mevrouw DE MEUR Morgane, de jongste gemeenteraadsleden in leeftijd, (de jongste in leeftijd na Mevr. Deguide, mevr. Douhri, de h. de Brabant, de h. Narinc en de h. Ammi, zelf kandidaten) de wnd Burgemeester bijstaan bij de verrichtingen van de stemming en van de stemopneming. Overwegende de verkiezing van de effectieve leden en hun eventuele opvolgers van de politieraad in openbare vergadering en bij geheime stemming

Zevenenveertig raadsleden nemen deel aan de stemmingen en ontvangen ieder 8 stembiljetten.

Driehonderd zesenzeventig stembiljetten worden overhandigd aan de wnd Burgemeester en zijn bijzitters

Driehonderd zesenzeventig stembiljetten werden in de stembus aangetroffen

Overwegende dat de stemopneming van deze biljetten volgend resultaat geeft:

2 ongeldige stembiljetten

3 blanco stembiljetten

371 geldige stembiljetten

Overwegende dat de op deze **371** geldige stembiljetten uitgebrachte stemmen werden toegekend als volgt :

Naam en voornaam van de kandidaat effectieve leden	Aantal bekomen stemmen:
AMMI Elias	32
BELKHATIR Naïma	21
CHAN Angelina	15
CLERFAYT Bernard	23
DEVOS Benjamin	23
DURANT Isabelle	22
GERVAIS Marie	23
HARZE Justine	13
HENRY Audrey	22
JODOGNE Cécile	23
KOSE Sait	17
MAHIEU Cédric	22
NARINC Ufuk	23
SCHUURMANS Anton	23
SÖNMEZ Döne	16
SPEECKAERT Marie	22
YILDIZ Yusuf	31
Totaal aantal stemmen :	371

Overwegende dat de stemmen werden uitgebracht op naam van regelmatig voorgedragen kandidaat-effectieve leden;

Overwegende dat de h. Ammi, Mevr. Belkhatir, Mevr. Chan, de h. Clerfayt, de h. Devos, Mevr. Durant, Mevr. Gervais, Mevr. Henry, Mevr. Jodogne, de h. Köse, de h. Mahieu, de h. Narinc, de h. Schuurmans, Mevr. Sönmez, Mevr. Speeckaert en de h. Yildiz,, kandidaat effectieve leden, die het grootste aantal stemmen hebben verkregen, verkozen worden.

Overwegende dat de wnd Burgemeester vaststelt :

De kandidaten die verkozen zijn tot effectief lid van de politieraad	De eventuele kandidaten, die als opvolgers voor elk hiernaast vermeld verkozen effectief werden voorgedragen, van rechtswege en in de volgorde van de voordrachtakte de opvolgers zijn van deze verkozen effectieve leden
AMMI Elias	EL BARGERAGEI Ahmed OUCHEN Yousra
YILDIZ Yusuf	DOUHRI Yousra BOUHJAR Abobakre
CLERFAYT Bernard	/
DEVOS Benjamin	LAHSSAINI Leïla
GERVAIS Marie	BOXUS Myriam
NARINC Ufuk	DEGUIDE Chloé
SCHUURMANS Anton	BOXUS Myriam
JODOGNE Cécile	/
HENRY Audrey	KÖKSAL Sadik de BEAUFFORT Yvan
MAHIEU Cédric	KOSE Emel
SPEECKAERT Marie	CHAN Angelina WILLOCX Olivier
DURANT Isabelle	BOXUS Myriam
BELKHATIR Naïma	DOUHRI Yousra BOUHJAR Abobakre
KOSE Saït	VERZIN Georges
SÖNMEZ Döne	DÖNMEZ Ibrahim BOUHJAR Abobakre
CHAN Angelina.	SPEECKAERT Marie de BRABANT Martin

Overwegende dat de verkiesbaarheidsvoorwaarden vervuld zijn door :

- de **16** verkozen kandidaat-effectieve leden;
- de **21** kandidaten, van rechtswege de opvolgers van deze zestien kandidaat-effectieve leden.

Overwegende dat geen enkel effectief lid zich bevindt in één van de gevallen van onverenigbaarheid bepaald in artikel 15 van de wet tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus;
Overwegende dat dit proces-verbaal, overeenkomstig artikel 18 bis van de wet tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst, gestructureerd op twee niveaus en artikel 15 van het Koninklijk Besluit, in dubbel exemplaar naar de bestendige deputatie of het college bedoeld in artikel 83 quinquies, §2 van de bijzondere wet van 12 januari 1989 met betrekking tot de Brusselse Instellingen zal worden gezonden.

Ordre du jour n°4 -- Agenda nr 4

Communication de l'arrêté ministériel - Nomination de Monsieur/Madame ??? en qualité de Bourgmestre de la commune de Schaerbeek

Mededeling van het ministerieel besluit - Benoeming van de heer/Mevrouw ??? als Burgemeester van de gemeente Schaarbeek

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n°5 -- Agenda nr 5

Fixation du nombre d'Echevins

Vaststelling van het aantal Schepenen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n°6 -- Agenda nr 6

Election et prestation de serment des échevins

Verkiezing en eedaflegging van de schepenen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n°7 -- Agenda nr 7

Election et prestation de serment du XXXXX ème Echevin en remplacement de l'Echevin empêché

Verkiezing en eedaflegging van de XXXXX de schepen ter vervanging van de verhinderde schepen.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n°8 -- Agenda nr 8

Augmentation d'une unité du nombre d'échevins

Optrekken, met één eenheid, van het aantal schepenen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n°9 -- Agenda nr 9

Election et prestation de serment du 9ème Echevin

Verkiezing en eedaflegging van de 9de Schepen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n°10 -- Agenda nr 10

Election du Président du conseil communal et de son suppléant

Verkiezing van de voorzitter van de gemeenteraad en van zijn opvolger

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

* * *

Monsieur Eraly quitte la séance -- De heer Eraly verlaat de vergadering

* * *

Ordre du jour n°11 -- Agenda nr 11

Commissions du conseil communal - Désignation et composition

Commissies van de gemeenteraad - Aanduiding en samenstelling

Monsieur Verzin : Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole pour ce point-là. Je souhaiterais vous demander au collègue actuel de reporter ce point à la prochaine séance du Conseil communal, pour des raisons techniques dont je veux bien m'expliquer par ailleurs. La reporter à la séance du 16. Si personne n'y voit d'inconvénient.

Monsieur Le Bourgmestre ff : C'est le Conseil communal qui, le cas échéant, doit décider cela. Et donc l'implication, c'est forcément alors que les commissions, il n'y a pas de jetons de présence pour les commissions préalables au prochain Conseil. Maintenant, vous me direz que le prochain Conseil, c'est lundi. C'est pour que ce soit clair pour tout le monde.

Monsieur Clerfayt : Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal prévoit que le Conseil communal fixe au début de la mandature le nombre de membres du comité. C'est pour ça que Monsieur Verzin demande le report ne soit pas fixé une fois pour toutes. Mais il s'agit d'une disposition du règlement d'ordre intérieur C'est-à-dire qui relève de notre volonté. Nous pouvons à tout moment modifier notre volonté et la règle Si nous sommes d'accord de dire ce n'est pas une loi supérieure, ce n'est pas la loi communale qui s'impose à nous, mais on n'a pas le choix. C'est une règle qu'on a fixée entre nous. On le fait une fois pour toutes au début, mais on est tous d'accord de reconnaître que ce début-ci à Schaerbeek mérite qu'on soit en dehors des règles, en tout cas qu'on se fixe une règle qui permette d'aborder ça. Donc on n'est pas obligé soit qu'on reprend, soit qu'on décide, soit qu'on reporte, soit qu'on décide. Mais même si on décide, on pourrait, dans un contexte nouveau à Schaerbeek, rechanter la musique, modifier, modifier. C'est quoi la sanction de la notion d'héroïsme ? Vous voulez modifier quoi exactement ?

Monsieur Verzin : C'est pour me donner un peu de temps. Parce qu'en fait, les groupes politiques sont construits soit des listes. Parce que je suis en train de négocier avec un groupe pour faire un accord technique. C'est purement technique. Donc je ne demande pas, Je ne demande pas la modification des ROI. Qu'on me comprenne bien.

Monsieur Bouhjar : Je voudrais bien qu'on objectif la demande du report. Quelles sont les raisons ? Et Monsieur Clerfayt ne développe pas le fin fond de son idée. Donc soyez plus clair, soyez plus précis sur vos intentions. Quelles sont vos demandes ? Très clairement. Reporter Oui, mais pourquoi.

Monsieur Verzin : Je n'ai aucun souci de répondre à cette interpellation, à cette interpellation qui vient de m'être faite. La raison est que vous savez qu'il est prévu dans la loi communale l'article 120, que les groupes politiques sont constitués au départ des listes des membres d'une liste ou de listes affiliées. Donc ça se fait une fois pour toutes en début de législature, comme Monsieur Clerfayt l'a très bien souligné, et c'est simplement pour me permettre techniquement de finaliser des contacts que j'ai pour l'instant en vue d'affilier notre groupe 1030 ensemble à l'un des groupes de ce Conseil communal. Pour des raisons purement techniques en vue de la participation aux commissions, puisque celles-ci ne sont fixées qu'une fois pour toute la législature. Donc je vous demande simplement de prendre patience d'une semaine pour que je puisse effectivement procéder à la finalisation des contacts que j'ai pour l'instant à votre bon cœur. Je ne vais pas en mourir sinon. Sinon, on suivra la procédure de Monsieur Clerfayt.

Monsieur Bouhjar : Monsieur le Président, les ordres du jour sont connus et su de tous depuis un certain temps. On est dans une situation particulière en 2018. La demande qui est faite par Monsieur Verzin a été refusée par Monsieur Clerfayt qui a refusé de reconnaître le MR comme groupe. Aujourd'hui, il y a des jeux de bakchich qui se font ici en coulisses. On ne va pas jouer à ce jeu-là. Moi je demande le vote pour ou contre le report. Merci.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Monsieur le Secrétaire communal me dit qu'on doit voter alors sur le report. Sur le principe de report, on le reporte ou pas. Si on le reporte au conseil de lundi ou pas, on vote. On vote à main levée sur le fait qu'on le reporte ou qu'on ne le reporte pas.

Vote à mains levées sur le report -- Stemming met handopsteken op het overdragen van het punt
3 voix pour, 34 voix contre, 9 abstentions -- 3 stemmen voor, 34 stemmen tegen en 9 onthoudingen

Le point est maintenu -- Het punt wordt behouden

Monsieur Le Bourgmestre ff : Et donc le point qui vous est soumis propose de créer au sein du Conseil 10 commissions et de fixer le nombre de membres à 14 par commission et de répartir proportionnellement la représentation dans les commissions selon la clé d'hondt, étant entendu que tout le monde peut toujours participer à toutes les commissions, si ce n'est qu'il n'a pas de jetons de présence. Mais il peut évidemment y participer. Et étant entendu aussi que pour le moment, il y a uniquement 5 commissions qui se réunissent et il n'y a forcément pas 10 commissions telles qu'elles sont fixées. Ça, ce sera en fonction de l'élection des nouveaux échevins. Le Conseil communal pouvant évidemment à tout moment décider autre chose du point de vue des commissions et pour les membres des commissions, il appartient aux groupes donc chaque fois, de faire savoir qui fait partie des commissions, ce qui a été fait, je pense, pour la plupart des groupes. Mais pour les autres groupes, ce sera ajouté. Pour le PS, ça a été reçu. Les membres ont été reçus.

DÉCISION DU CONSEIL -- BESLISSING VAN DE RAAD

Décidé, par 43 voix contre 0 et 2 abstention(s). 2 membres n'ont pas voté -- Besloten, met 43 stem(men) tegen 0 en 2 onthouding(en). 2 leden hebben niet gestemd

LE CONSEIL COMMUNAL

Décidé, par 43 voix contre 0 et 2 abstention(s). 2 membres n'ont pas voté

Vu la nouvelle loi communale et notamment ses articles 100, 117 et 120;

Vu le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, en particulier les articles 61 et suivants;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins du 2 décembre 2024

DECIDE

De créer en son sein 10 Commissions

1. De fixer le nombre de membres à 14 par commission
2. De répartir proportionnellement les mandats de membre de chaque commission entre les groupes qui composent le conseil communal en faisant application de la clefs D'Hondt comme suit :

1. **Commission 1 : Sécurité Urbaine - Stratégie et développement urbain - Communication et Participation Citoyenne - Informatique & Smart City - Rénovation urbaine - Grands événements - Finances - Seniors - Affaires Juridiques - Urbanisme et Environnement - Enseignement francophone - Budget - Prévention urbaine**

Président : M. Frédéric NIMAL

PS - Parti Socialiste	Hasan KOYUNCU
	Matthieu DEGREGZ
	Ayse YIGIT
MR & Les Engagés 1030	Cédric MAHIEU
	Audrey HENRY
	Angelina CHAN
Ecolo-Groen	Gudrun WILLEMS
	Marie GERVAIS
	Myriam BOXUS
PTB-PVDA	Ufuk NARINC

10.12.2024

	Benjamin DEVOS
Liste Bourgmestre	Cécile JODOGNE
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

Le lundi qui précède de 19h00 à 19h45

Commission 2 : Climat - Aménagement de l'espace public - Bâtiments - Cohésion sociale - Culture (Française) - Egalité des Chances

Président: M. Vincent VANHALEWYN

PS - Parti Socialiste	Yusuf YILDIZ
	Ibrahim DÖNMEZ
	Abobakre BOUHJAR
MR & Les Engagés 1030	Cédric MAHIEU
	Olivier WILLOCX
	Marie SPEECKAERT
Ecolo-Groen	Isabelle DURANT
	Farida TAHAR
	Anton SCHUURMANS
PTB-PVDA	Chloé DEGUIDE
	Morgane DEMEUR
Liste Bourgmestre	Bernard CLERFAYT
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

Le jeudi précédent à 17 heures 30 à 18 heures 15

Commission 3 : Propreté publique - Espaces Verts - Enfance - Jeunesse - Famille - Coordination des stages de vacances - Bien-être de la personne animale

Président: Mme. Debora LORENZINO

PS - Parti Socialiste	Naïma BELKHATIR
	Yusra DOUHRI
	Ayse YIGIT
MR & Les Engagés 1030	Emel KÖSE
	Marie SPEECKAERT
	Laura LITA
Ecolo-Groen	Barbara TRACHTE
	Isabelle DURANT
	Anton SCHUURMANS
PTB-PVDA	Leïla LAHSSAINI
	Abdourahmane BALDE
Liste Bourgmestre	Cécile JODOGNE

10.12.2024

	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

Le lundi de 18h15 à 19.00

**Commission 4 : Sports - Logement - Tutelle sur le CPAS - Equipement/Achats - Mobilité
- Enseignement (néerlandophone) - Culture (néerlandophone) - Jeunesse (néerlandophone)**

Président: M.-de h. Thomas ERALY

PS - Parti Socialiste	Justine HARZE
	Yousra DOUHRI
	Hasan KOYUNCU
MR & Les Engagés 1030	Emel KÖSE
	Martin de BRABANT
	Olivier WILLOCX
Ecolo-Groen	Myriam BOXUS
	Farida TAHAR
	Gudrun WILLEMS
PTB-PVDA	Ufuk NARINC
	Chloé DEGUIDE
Liste Bourgmestre	Bernard CLERFAYT
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

Le mercredi précédent de 17h30 à 18h15

**Commission 5 : Etat civil - Population - Relations extérieures - Protocole – Cultes - Economie
- Emploi et Formation - Commerce - Ressources Humaines**

Président: M. Quentin van den HOVE

PS - Parti Socialiste	Matthieu DEGREGZ
	Ibrahim DÖNMEZ
	Yousra DOUHRI
MR & Les Engagés 1030	Cédric MAHIEU
	Sadik KÖKSAL
	Yvan de BEAUFFORT
Ecolo-Groen	Marie GERVAIS
	Isabelle DURANT
	Barbara TRACHTE
PTB-PVDA	Leïla LAHSSAINI
	Abdourahmane BALDE
Liste Bourgmestre	Cécile JODOGNE
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

10.12.2024

Le lundi qui précède de 17h30 à 18.15

DE GEMEENTERAAD

Besloten, met 43 stem(men) tegen 0 en 2 onthouding(en). 2 leden hebben niet gestemd

Gelet op de nieuwe gemeentewet en in het bijzonder haar artikelen 100, 117 en 120;

Gelet op het interne huishoudelijk reglement van de gemeenteraad;

Op voorstel van het College van Burgemeester en Schepenen van 2 december 2024

BESLUIT

1. Om in haar midden 10 commissies te creëren
2. Om het aantal leden van de commissies vast te leggen op 14
3. De mandaten van de leden van elk commissie evenredig te verdelen tussen de groepen die deel uitmaken van de Gemeenteraad, waarbij de D'Hondt-sleutel wordt toegepast

Commissie 1 : Stedelijke veiligheid - Strategische en duurzame ontwikkeling - Communicatie en Burgerparticipatie - Informatica&Smart City - Stadsvernieuwing - Grote evenementen
- Financiën Senioren - Juridische Zaken - Stedenbouw en Leefmilieu - Franstalig Onderwijs
- Begroting - Stedelijke Preventie

Voorzitter : de h. Frédéric NIMAL

PS - Parti Socialiste	Hasan KOYUNCU
	Matthieu DEGREZ
	Ayse YIGIT
MR & Les Engagés 1030	Cédric MAHIEU
	Audrey HENRY
	Angelina CHAN
Ecolo-Groen	Gudrun WILLEMS
	Marie GERVAIS
	Myriam BOXUS
PTB-PVDA	Ufuk NARINC
	Benjamin DEVOS
Liste Bourgmestre	Cécile JODOGNE
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

De voorafgaande maandag van 19.00 tot 19.45 uur

Commissie 2 : -=- Klimaat - Inrichting van de openbare ruimte - Gebouwen - Sociale cohesie - (Franstalige) Cultuur - Gelijke Kansen

Voorzitter : de h. Vincent VANHALEWYN

PS - Parti Socialiste	Yusuf YILDIZ
	Ibrahim DÖNMEZ
	Abobakre BOUHJAR
MR & Les Engagés 1030	Cédric MAHIEU
	Olivier WILLOCX
	Marie SPEECKAERT
Ecolo-Groen	Isabelle DURANT

10.12.2024

	Farida TAHAR
	Anton SCHUURMANS
PTB-PVDA	Chloé DEGUIDE
	Morgane DEMEUR
Liste Bourgmestre	Bernard CLERFAYT
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

De voorafgaande donderdag van 17.30 uur tot 18.15 uur

Commissie 3 : Openbare Netheid - Groene ruimten - Kinderen - Jeugd - Familie - Coördineren van vakantiestages - Dierenwelzijn

Voorzitter : mevr. Debora LORENZINO

PS - Parti Socialiste	Naïma BELKHATIR
	Yousra DOUHRI
	Ayse YIGIT
MR & Les Engagés 1030	Emel KÖSE
	Marie SPEECKAERT
	Laura LITA
Ecolo-Groen	Barbara TRACHTE
	Isabelle DURANT
	Anton SCHUURMANS
PTB-PVDA	Leïla LAHSSAINI
	Abdourahmane BALDE
Liste Bourgmestre	Cécile JODOGNE
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

De voorafgaande maandag van 17.30 tot 19.00

Commissie 4 : -- Sport - Huisvesting - Toezicht op het ocmw - Uitrusting/Aankopen - Mobiliteit - (nederlandstalig) onderwijs - (nederlandstalige) Cultuur - (nederlandstalige) Jeugd

Voorzitter : de h. Thomas ERALY

PS - Parti Socialiste	Justine HARZE
	Yousra DOUHRI
	Hasan KOYUNCU
MR & Les Engagés 1030	Emel KÖSE
	Martin de BRABANT
	Olivier WILLOCX
Ecolo-Groen	Myriam BOXUS
	Farida TAHAR
	Gudrun WILLEMS

10.12.2024

PTB-PVDA	Ufuk NARINC
	Chloé DEGUIDE
Liste Bourgmestre	Bernard CLERFAYT
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

De voorafgaande woensdag van 17.30 tot 18.15

**Commissie 5 : Burgerlijke stand - Bevolking - Externe relaties - Protocol - Erediensten - Economie
- Werkgelegenheid en Opleiding - Human resources**

Voorzitter : de h. Quentin van den HOVE

PS - Parti Socialiste	Matthieu DEGREGZ
	Ibrahim DÖNMEZ
	Yusra DOUHRI
MR & Les Engagés 1030	Cédric MAHIEU
	Sadik KÖKSAL
	Yvan de BEAUFFORT
Ecolo-Groen	Marie GERVAIS
	Isabelle DURANT
	Barbara TRACHTE
PTB-PVDA	Leïla LAHSSAINI
	Abdourahmane BALDE
Liste Bourgmestre	Cécile JODOGNE
	Emin ÖZKARA
Team Fouad Ahidar+1030	Elias AMMI

De voorafgaande maandag van 17.30 uur tot 18.15

Ordre du jour n°12 -- Agenda nr 12

Délégation du contreseing du Secrétaire Communal (article 111 de la Nouvelle Loi Communale) - Pour information

Volmachten ter medeondertekening van de Gemeentesecretaris (artikel 111 van de Nieuwe Gemeentewet) - Ter informatie

DÉCISION DU CONSEIL -- BESLISSING VAN DE RAAD

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté -- Goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. 2 leden hebben niet gestemd

LE CONSEIL COMMUNAL

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté

Vu la Nouvelle Loi Communale et plus particulièrement ses articles 109, 111 et 117 ;

Vu la délibération du Conseil Communal du 21 février 2024 ;

Vu la décision du Collège du 2 décembre 2024 ;

Considérant que la taille de l'administration et la répartition géographique de ses implantations entraînent d'évidents retards quant à la signature des actes officiels ;

PREND POUR INFORMATION

les modifications à la liste des délégations de contreseing accordées par le Secrétaire Communal à des agents communaux :

Objet de la délégation	Délégué à la signature	Suppléant en cas d'absence
Receveur communal		
Finances		
<ul style="list-style-type: none"> • Communication de formulaires de déclaration taxes aux redevables • Transmission copie des avis de constatation relatifs à la taxe sur les salissures • Transmission de règlements taxe aux redevables ou avocats • Transmission de photos ou pièces de dossiers relatifs aux immeubles abandonnés ou autres taxes aux redevables ou avocats • Courriers concernant la prime d'accompagnement social • Prime pour l'acquisition d'un bien unique 	Yves EVENEPOEL	Melih SERBEST
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en liquidation des factures • Courriers aux fournisseurs (Demandes de renseignement comptable, tel que : <ul style="list-style-type: none"> ◦ concordance entre notre comptabilité et la comptabilité du fournisseur ◦ des demandes de duplicatas ◦ des renseignements par rapport aux rappels) 	Dondu KOYUNCU	Marc HENDRICKX
<u>Courrier du service Culte/CPAS</u> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission des comptes et des Budgets des Fabriques d'Eglise à destination d'autres communes ou de la tutelle • Courrier d'information et de transmis au CPAS • Prise d'acte des délibérations du CPAS 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE Alessia ITALIANO
<u>Courriers du service "Contrôle asbl"</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel aux associations de l'application du règlement relatif aux subventions communales • Suivi de la liste des documents manquants et demande éventuelle d'explications complémentaires • Courriers d'information aux associations 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Courrier de transmis à la Tutelle • Courriers envoyés aux banques et aux autorités régionales pour la mise à la disposition des emprunts et crédits. 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE

Développement Stratégique et Durable		
Développement Urbain		
Demands de permis d'urbanisme ou de permis d'environnement liées aux programmes de rénovation urbaine	Clémence BOCQUET	Julie DENEFF Bernard ROYEN
Affaires Générales		
Affaires juridiques		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers adressés aux avocats et aux huissiers (désignation de l'avocat, accord sur les conclusions, demande de consultation, demande de factures, demande de signification d'un jugement, enquête de solvabilité). • Courriers de mise en demeure • Le dépôt de plainte pénale 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MAROY Julie DEVOS
Assurances		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers de demande de couverture d'un bien au sens large du terme (immeuble, meuble, voiture) • Courriers de demande d'immatriculation de véhicules • Lettres types « accusé de réception » adressées aux victimes d'un accident • Demande d'attestation de soins donnés adressée aux hôpitaux et de quittances d'indemnité • Les déclarations de sinistre au sens large • Contrats d'assurance • Notifications relatives aux décisions de consolidation avec 0% d'incapacité permanente (analyse "A") 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MAROY Liliane UMULISA
Recours administratifs & Gestion patrimoine - Gestion Immobilière		
<p>Les actes notariaux et autres en matière de gestion immobilière</p> <p>Le courrier de gestion courante du patrimoine immobilier privé et public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renon locatif de ces biens • Location de biens communaux • Décompte de charges pour ces biens • Indexation • Libération de garantie locative • Courrier de gestion quotidienne locative • Désignation d'un notaire • Courrier d'échanges avec le notaire dans le cadre d'un dossier • Courrier au Receveur de l'Enregistrement • Offre d'acquisition • Courrier relatif à une location de salle • Courrier dans le cadre d'une expropriation 	Pascal VINCENT	Wendy LEEMANS Anne-Sylvie MAROY Régine SALENS

<ul style="list-style-type: none"> • Courrier relatif à la prise en location d'un bien • Courrier de précompte immobilier • Courrier dans le cadre des concessions • Attestation de TVA (6%) • Courrier relatif aux copropriétés <p>Contrat de remplacement des concierges lors de leurs congés annuels Courrier de gestion quotidienne locative (malpropreté, copie d'une assurance,...)</p>		
Ressources Humaines		
Tous les services		
Tous documents pour lesquels est accordée la délégation en signature unique quand les caractéristiques de la situation justifient une double signature (ex : risque de contestation ou de litige)	Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE
Gestion des subsides et autres créances : <ul style="list-style-type: none"> • certification de la conformité des justificatifs • déclarations de créance • échanges avec les organismes subsidants 	Françoise LUC	Roxine CORNET Sylvie GEURTZEN Julie VAN STEENKISTE
Gestion des compétences (511)		
Communication des résultats aux examens, courriers relatifs aux procédures de sélection ou d'examens	Françoise LUC	Marie PAGE Julie VAN STEENKISTE
Service carrière (512)		
Courriers et documents relatifs aux procédures de licenciement, procédures disciplinaires, mesures d'ordre et refus motivés aux demandes diverses <ul style="list-style-type: none"> • Convocation aux auditions • notification des décisions, • échanges avec les avocats, etc. 	Françoise LUC	Valérie LAERMANS Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE
Contrats de travail, conventions relatives aux modalités de fin de contrat	Françoise LUC	Valérie LAERMANS Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE
Conventions de stage et conventions de mise à disposition de personnel en contrat d'insertion article 60	Françoise LUC	Valérie LAERMANS Julie VAN STEENKISTE
Convocations à la commission de recours (processus d'évaluation)	Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE
Service prestations (521)		
Courriers adressés aux membres du personnel : <ul style="list-style-type: none"> • Notification des décisions du collège relatives au non-paiement de la rémunération en raison d'absences injustifiées 	Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE Valérie KELLER

<ul style="list-style-type: none"> • mise en garde formelles pour non-respect des procédures, etc. 		
Service Traitements-Pensions (522)		
<p>Courriers adressés aux membres du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Récupération en cas d'accidents de travail non reconnus • de paiements indus en cas d'erreurs ou pour des montants élevés • toute situation exposant une anomalie dans le dossier administratif en matière de rémunération ou de pension 	Françoise LUC	Sylvie GEURTZEN Julie VAN STEENKISTE
Courriers officiels à l'ONSS, au Service Fédéral des Pensions, au SPF Finances, etc.	Françoise LUC	Sylvie GEURTZEN Julie VAN STEENKISTE
SIPPT (531)		
Courriers officiels avec COHEZIO/ signature de bons de commande en unités de prévention au-delà de 250 UP	Françoise LUC	Johan MOMMAERTS Deborah FRANK
Infrastructures		
Travaux publics		
Bon de commande	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS Luca VISCONTI
Notification des décisions du Collège dans le cadre de la passation et de l'attribution des marchés publics soumis aux règles du standstill	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS (Bâtiment et SPEV) Abdessamad MELLAS (Bâtiment et SPEV) Corinne DE WIT (Voirie)
Urbanisme et Environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Convocations aux demandeurs de permis d'urbanisme et à leur architecte afin qu'ils introduisent des plans modifiés respectant les conditions émises par le Collège des Bourgmestre et Echevins et/ou le fonctionnaire délégué (art 191 du CoBAT) • Les procès-verbaux de clôture d'enquête publique des permis d'urbanisme et d'environnement • Notifications des refus de/permis d'urbanisme et d'environnement • Accusés de réception des demandes de permis d'urbanisme et d'environnement • Renseignements urbanistiques • Permis d'urbanisme et d'environnement, lettres et plans annexés • PEB : accusé de réception de dossier (in)complet • Lettre de caducité d'une demande de permis d'urbanisme • Lettre de classement sans suite d'une 	Guy VAN REEPINGEN Bernard ROYEN	Eric DE LEEUW Michel WEYNANTS

demande de permis d'urbanisme ou d'environnement <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de suspension et levée de suspension de la procédure de délivrance de permis d'environnement • Lettre de dispense d'une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement • Lettre de renouvellement de permis d'environnement • Lettre de rappel au Gouvernement en vue de statuer sur les recours (art. 188/3 du CoBAT) 		
Demande de permis d'urbanisme ou de permis d'environnement (hors programmes de rénovation urbaine)	Bernard ROYEN	Luca VISCONTI (Bâtiments) Maximilien FONTAINE (Espaces Verts) Koen DE SMET VAN DAMME (Voirie)
Schaerbeek Propreté et Espaces Verts		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers adressés aux occupants des immeubles devant lesquels des dépôts clandestins sont retrouvés • Courriers spécifiques aux citoyens concernant des actions ou règlements PP ou EV 	Maximilien FONTAINE Bernard ROYEN	Geert PIERRE
Population & Etat civil		
Les certificats de milice	Dominique WILLEMS	Olivier TOUSSAINT Nathalie HELLIN Valérie DESMET Nathalie BUEKENHOUDT
Les certificats du droit d'accès au registre national des personnes physiques	Nathalie HELLIN	Olivier TOUSSAINT Myriam SANDT Alexandra SOUYAS Nathalie BUEKENHOUDT
Les demandes de remboursement des frais de médecins (Etat civil - Décès)	Johan DE GREVE	Sophie DE SCHEPPER Sare SAHBAZ Annick FAGNART Nathalie BUEKENHOUDT
Courriers/Attestations concernant l'inscription ou la radiation d'office du Registre National (courrier simple) excepté les envois recommandés	Nathalie HELLIN	Olivier TOUSSAINT Myriam SANDT Alexandra SOUYAS Nathalie BUEKENHOUDT
Vie citoyenne		
Affaires néerlandophones - Culture néerlandophone		
Etat de recouvrement et quittance	An BUTS	Inge WAUTERS
Lettre de confirmation des excursions culturelles	An BUTS	Inge WAUTERS
Courrier de transmission des décisions du Collège ou du Conseil aux représentants des associations Néerlandophones locales	An BUTS	Inge WAUTERS

Formulaire de demande de subventions à la Communauté Néerlandophone	An BUTS	Inge WAUTERS
Lettre d'accompagnement en cas de demande d'informations par des partenaires et/ou des externes	An BUTS	Inge WAUTERS
Affaires néerlandophones - Bibliothèques néerlandophones		
Etat de recouvrement, quittance, note de frais	Sofie VAN DEN BERGH	Aaron WILLEMS Steve DE WEIJER
Lettre d'invitation à une réunion de la commission bibliothèque	Sofie VAN DEN BERGH	Aaron WILLEMS Steve DE WEIJER
Inscription de formation sous réserve de l'approbation du Collège	Sofie VAN DEN BERGH	Aaron WILLEMS Steve DE WEIJER
Bibliothèques francophones		
Rapport d'activité annuel des Bibliothèques francophones	Stéphane DESSICY	Anne-Louise UYTENDAEL
Enseignement communal		
<ul style="list-style-type: none"> • Formulaires relatifs aux relations avec la Communauté Française (liquidation de subvention, gestion de personnel, ...) • Attestations diverses (de crèche, de carrière, d'entrée en fonction, de service, de revenus, de vacances annuelles, ...) • Etablissement du document d'agrégation d'entrée en fonction des agents à titre temporaire 	Richard BUYDTS Philippe MARTIN	Khaddouj ADRIOUECHE
Conventions de stage	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Courriers aux parents	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documents concernant les voyages scolaires	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documents visant les subsides ONE.	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documents relatifs aux attestations de fréquentations des garderies.	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documents visant les diminutions et les exonérations du pris des repas et aux garderies	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN

DE GEMEENTERAAD

Goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. 2 leden hebben niet gestemd

Gelet op de Nieuwe Gemeentewet en in het bijzonder haar artikelen 109, 111 en 117;

Gelet op het raadsbesluit van 21 februari 2024 ;

Gelet op het Collegebesluit van 2 december 2024 ;

Overwegende dat de grootte van de administratie en de geografische verspreiding van zijn vestigingen een vertraging doet oplopen betreffende de handtekening van officiële documenten;

NEEMT TER INFORMATIE

de wijziging aan de lijst van volmachten verleent door de Gemeentesecretaris aan gemeenteambtenaren :

Ontwerp van de volmacht	Volmacht van de handtekening	Vervanger in geval van afwezigheid
Gemeenteontvanger		
Financiën		
<ul style="list-style-type: none"> • Mededeling van formulieren voor de belastingsaangifte aan verschuldigden • Overmaken van een kopie van de vaststelling betreffende de belasting op vuil • Overmaken van belastingsreglementen aan verschuldigden of advocaten • Overmaken van foto's of stukken uit dossiers betreffende verlaten gebouwen of andere belastingen aan verschuldigde of advocaten • Brieven betreffende de sociale begeleidingspremie • Brieven voor de aankoop van een enkel goed 	Yves EVENPOEL	Melih SERBEST
<ul style="list-style-type: none"> • Afrekening van facturen • Briefwisseling met de leveranciers <ul style="list-style-type: none"> ◦ Overeenstemming met onze boekhouding en de boekhouding van de leverancier ◦ Verzoek tot duplicaten ◦ Inlichten aangaande oproepingen 	Dondu KOYUNCU	Marc HENDRICKX
<u>Briefwisseling van de dienst Erediensten/OCMW</u> <ul style="list-style-type: none"> • Overmaken van de rekeningen en de begroting van de kerkfabrieken naar andere gemeenten of naar de toezichhoudende overheid • Briefwisseling ter informatie van en ter overmaking aan het OCMW • Akte nemen van de besluiten van het OCMW 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE Alessia ITALIANO
<u>Briefwisseling van de dienst Controle/Vzw</u> <ul style="list-style-type: none"> • Herinnering aan de verenigingen van de toepassing van het reglement betreffende de gemeentelijke toelage • Nasturen van de lijst met ontbrekende documenten en eventuele verzoeken voor bijkomende inlichtingen • Briefwisseling ter informatie naar de verenigingen 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Overmaken van brieven aan de toezichhoudende overheid • Brieven gestuurd naar banken en regionale overheden voor het beschikbaar stellen van leningen en kredieten. 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE

Strategische en duurzame ontwikkeling		
Stedelijke ontwikkeling		
Verzoeken om stedenbouwkundige vergunningen of milieuvergunningen in verband met stadsvernieuwingprogramma's."	Clémence BOCQUET	Julie DENEFF Bernard ROYEN
Algemene Zaken		
Juridische zaken		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling naar advocaten en gerechtsdeurwaarders (aanwijzing van advocaat, overeenstemming van de conclusies, verzoek om overleg, verzoek van facturen, verzoek om de betekening van een vonnis, kredietanalyse). • Briefwisseling aangaande ingebrekestellingen • Indiening van een strafrechtelijke klacht 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MAROY Julie DEVOS
Verzekeringen		
<ul style="list-style-type: none"> • Verzoekbrieven voor de dekking van onroerend goed in het algemeen (bouw, meubels, auto) • Brieven van de aanvraag tot inschrijving van voertuigen • Standaard brieven "bericht van ontvangst" verzonden aan slachtoffers van een ongeval • Verzoek van verklaring van zorg aan ziekenhuizen en verzonden ontvangstbewijzen voor vergoedingen • Verklaringen van schade in het algemeen • Verzekeringsovereenkomsten • Kennisgevingen betreffende consolidatiebeslissingen met 0% blijvende arbeidsongeschiktheid (Analyse "A") 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MAROY Liliane UMULISA
Administratieve vervolgingen & patrimonium beheer - Vastgoedbeheer		
<p>De notariële akten en andere inzake het vastgoedbeheer</p> <p>De briefwisseling voor het dagelijks beheer van het privé- en openbaar vastgoedpatrimonium (buiten huisvesting)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Huuropzeg van het goed (buiten huisvesting) • Verhuring van gemeentelijk goed (buiten huisvesting) • Afrekening van de lasten voor dit goed • Indexatie • Vrijwaring van de huurwaarborgen • Briefwisseling van het dagelijks huur beheer (buiten huisvesting) • Aanduiding van een notaris • briefwisseling met de notaris in kader van een dossier • Briefwisseling aan de ontvanger der registratiekosten 	Pascal VINCENT	Wendy LEEMANS Anne-Sylvie MAROY Régine SALENS

<ul style="list-style-type: none"> • Aankoopofferte • Briefwisseling betreffende de verhuur van een zaal • Briefwisseling in het raam van een onteigening • Briefwisseling betreffende het in huur nemen van een goed (geen woning) • Briefwisseling betreffende de onroerende voorheffing • Briefwisseling in kader van toewijzingen • BTW attest (6%) • Briefwisseling aangaande mede-eigendommen <p>Vervangingscontracten van huisbewaarders tijdens hun jaarlijkse verlopen</p> <p>Briefwisseling voor het dagelijks beheer van de verhuringen (onreinheid, kopie van een verzekering, ...)</p>		
Human Resources		
Alle diensten		
Alle documenten waarvoor de delegatie van een enkele handtekening wordt verleend wanneer de kenmerken van de situatie een dubbele handtekening rechtvaardigen (bv. risico van betwisting of geschil).	Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE
Beheer van subsidies en andere schulden: <ul style="list-style-type: none"> • certificatie van de conformiteit van de bewijsstukken • schuldvorderingen • briefwisseling met de subsidiërende instellingen 	Françoise LUC	Roxine CORNET Sylvie GEURTZEN Julie VAN STEENKISTE
Competentiebeheer (511)		
Mededelingen van de resultaten van de examens, brieven in verband met de rekruterings- of examenprocedures	Françoise LUC	Marie PAGE Julie VAN STEENKISTE
Dienst Loopbaan (512)		
Brieven en documenten ivm procedure van ontslag door de werknemer, van tuchtprocedure, maatregelen van orde en over de gemotiveerde beslissingen om aanvragen te weigeren : <ul style="list-style-type: none"> • Uitnodigingen voor het gehoor • notificatie van de beslissingen • uitwisseling met de advocaten, enz. 	Françoise LUC	Valérie LAERMANS Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE
Arbeidsovereenkomsten, overeenkomsten over de modaliteiten van het einde van de contracten	Françoise LUC	Valérie LAERMANS Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE
Stageovereenkomsten, overeenkomsten voor de ter beschikkingstelling van personeel artikel 60	Françoise LUC	Valérie LAERMANS Julie VAN STEENKISTE
Uitnodigingen voor de beroepscommissie (evaluatieproces)	Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE

Dienst prestaties (521)		
Briefwisseling met de personeelsleden : <ul style="list-style-type: none"> • Notificatie van de beslissingen van het college van het niet betalen wegens onwettige afwezigheden • formele waarschuwingen wegens niet respect van de procedures, enz. 	Françoise LUC	Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE
Dienst Lonen -Pensioenen (522)		
Briefwisseling met de personeelsleden : <ul style="list-style-type: none"> • Recuperatie van wedde in geval van niet herkend arbeidsongeval • Van ten onrechte betaalde bedragen in geval van vergissingen of voor hoge bedragen • Om het even welke toestand van anomalie in het administratief dossier in verband met loon of met pensioen . 	Françoise LUC	Sylvie GEURTZEN Julie VAN STEENKISTE
Officiële brieven tav RSZ, de Federale Dienst voor Pensioen, FOD Financiën, enz.	Françoise LUC	Sylvie GEURTZEN Julie VAN STEENKISTE
IDPBW (531)		
Officiële briefwisseling met COHEZIO/ handtekening van bestelbonnen in Preventie- Eenheden boven 250 PE	Françoise LUC	Johan MOMMAERTS Deborah FRANK
Infrastructuur		
Openbare werken		
Bestelbonnen	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS Luca VISCONTI
Kennisgeving van de Collegebesluiten betreffende plaatsing en de gunning van overheidsopdrachten onderworpen aan de regels van standstill	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS (Gebouwen en DNGR) Abdessamad MELLAS (Bebouwen en DNGR) Corinne DE WIT (Wegen)
Stedenbouw en Milieu		
<ul style="list-style-type: none"> • Oproepen aan verzoekers van stedenbouwkundige vergunningen en hun architecten met de vraag hun gewijzigde plannen in te dienen in overeenstemming met de voorwaarden opgelegd door het College van Burgemeester en Schepenen en/of de afgevaardigde ambtenaar (art. 191 van CoBAT) • de proces verbalen van sluiting van het openbaar onderzoek van de stedenbouwkundige vergunning en leefmilieu • aankondigingen van de weigering van de stedenbouwkundige vergunningen en leefmilieu • bericht van ontvangst van stedenbouwkundige- en leefmilieu dossiers • stedenbouwkundige inlichtingen 	Guy VAN REEPINGEN Bernard ROYEN	Eric DE LEEUW Michel WEYNANTS

<ul style="list-style-type: none"> • stedenbouwkundige- en milieuvergunningen en hun bijgevoegde plannen en brieven • PEB : ontvangstbewijs van (on)volledig dossier • Brief over het vervallen van een aanvraag voor een bouwvergunning • Brief ter afsluiting van een aanvraag voor een stedenbouwkundige of milieuvergunning • Schorsingsbrief en opheffing van de schorsing van de milieuvergunningsprocedure • Vrijstellingsbrief van een aanvraag voor een stedenbouwkundige of milieuvergunning • Brief voor de verlenging van een milieuvergunning • Herinneringsbrief aan de regering om te beslissen over beroepen (art. 188/3 CoBAT) 		
Verzoeken om stedenbouwkundige vergunningen of milieuvergunningen (buiten stadsvernieuwingsprogramma's).	Bernard ROYEN	Luca VISCONTI (Gebouwen) Maximilien FONTAINE (Groene ruimten) Koen DE SMET VAN DAMME (Wegen)
Schaarbeek Netheid en Groene Ruimten		
<ul style="list-style-type: none"> • Brieven naar de bewoners van gebouwen voor dewelke illegale stortplaatsen zijn gevonden • Specifieke brieven voor de bewoners betreffende acties of reglementen mbt openbare netheid of groene ruimten 	Maximilien FONTAINE Bernard ROYEN	Geert PIERRE
Bevolking & Burgerlijke Stand		
Militiecertificaten	Dominique WILLEMS	Olivier TOUSSAINT Nathalie HELLIN Valérie DESMET Nathalie BUEKENHOUDT
Certificaten van het recht op toegang tot het nationale register van natuurlijke personen	Nathalie HELLIN	Olivier TOUSSAINT Myriam SANDT Alexandra SOUYAS Nathalie BUEKENHOUDT
Vorderingen tot terugbetaling van doktershonoraria (Burgerlijke staat - Overlijdens)	Johan DE GREVE	Sophie DE SCHEPPER Sare SAHBAZ Annick FAGNART Nathalie BUEKENHOUDT
Brieven/attesten betreffende automatische inschrijving in of schrapping uit het nationale register (gewone post) met uitzondering van aangetekende zendingen	Nathalie HELLIN	Olivier TOUSSAINT Myriam SANDT Alexandra SOUYAS Nathalie BUEKENHOUDT
Burgerleven (leven in de gemeente)		
Nederlandse zaken - Nederlandse cultuur		
Schuldvorderingen en ontvangstbewijzen	An BUTS	Inge WAUTERS
Bevestigingsbrieven culturele uitstappen	An BUTS	Inge WAUTERS
Bevestigingsbrieven gemeentelijke subsidies aan lokale NL verenigingen	An BUTS	Inge WAUTERS

Aanvraagformulier subsidies Vlaanderen Feest	An BUTS	Inge WAUTERS
Begeleidend schrijven bij opgevraagde informatie door externen en/of partners	An BUTS	Inge WAUTERS
Nederlandse zaken - Nederlandse bibliotheek		
Schuldvorderingen, ontvangstbewijzen en onkostennota's	Sofie VAN DEN BERGH	Aaron WILLEMS Steve DE WEIJER
Uitnodiging voor vergaderingen (Bibliotheekcommissie)	Sofie VAN DEN BERGH	Aaron WILLEMS Steve DE WEIJER
Inschrijven voor vormingen onder voorbehoud goedkeuring College	Sofie VAN DEN BERGH	Aaron WILLEMS Steve DE WEIJER
Franstalige bibliotheken		
Jaarlijks activiteitenverslag van de franstalige bibliotheken	Stéphane DESSICY	Anne-Louise UYTENDAEL
Gemeentelijk onderwijs		
<ul style="list-style-type: none"> • Documenten met betrekking tot de relaties met de Franstalige Gemeenschap (opheffing van de toelage, beheer van het personeel, ...) • Diverse getuigschriften (van kinderdagverblijf, loopbaan, indiensttreding, dienst, inkomen, jaarlijkse vakantie,...) • Opstellen van een document voor de officiële goedkeuring van de tijdelijke indiensttreding van agenten 	Richard BUYDTS Philippe MARTIN	Khaddouj ADRIOUECHE
Stageovereenkomsten	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Brieven aan ouders	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documenten betreffende schoolreizen	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documenten voor ONE subsidies	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documenten betreffende bewijzen van aanwezigheid in kinderdagverblijven	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Documenten betreffende kortingen en vrijstellingen op de prijs van maaltijden en kinderopvang	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN

Ordre du jour n°13 -- Agenda nr 13

**Désignation des fonctionnaires pouvant signer seuls les courriers (art. 109 de la Nouvelle Loi Communale) -
Modification – Approbation**

Aanduiding van ambtenaren die als enige documenten mogen ondertekenen (art. 109 van de Nieuwe Gemeentewet) - Wijziging – Goedkeuring

DÉCISION DU CONSEIL -- BESLISSING VAN DE RAAD

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté -- Goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. 2 leden hebben niet gestemd

LE CONSEIL COMMUNAL
Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté

Vu les articles 109, 117 et 123 de la Nouvelle Loi Communale ;
Vu l'ordonnance du 27 février 2014 adaptant le fonctionnement des institutions communales en modifiant les articles de la NLC ;
Considérant que la taille de l'administration et la répartition géographique de ses implantations entraînent d'évident retards quant à la signature des actes officiels ;
Considérant que la correspondance qui ne produit pas d'effets juridiques peut être signée par un fonctionnaire désigné pour ce faire par le Collège ;
Vu la décision du Collège du 2 décembre 2024 ;

DECIDE

d'arrêter la liste ci-dessous désignant les fonctionnaires pouvant signer seuls les courriers ne produisant pas d'effets juridiques ainsi que la liste des courriers-types.

Objet de la délégation de la signature unique	Délégué à la signature	Suppléant
Finances		
Fiscalité locale		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers annonçant le passage de l'indicateur expert du Cadastre • Courriers demandant des informations cadastrales aux propriétaires 	Yves EVENEPOEL	Yann LIETAER Alain BAUDRU Thierry LESPAGNARD Melih SERBEST
Budget-Contrôle		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers de demandes d'informations complémentaires (ou pièces manquantes) afin de pouvoir compléter une analyse de mise en liquidation d'un subside à une asbl. • Courrier de transmission des décisions du Collège ou du Conseil aux représentants des asbl. 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE Yann LIETAER
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers de demandes d'informations complémentaires sur des dossiers CPAS • Courriers de demandes concernant la transmission d'analyse au Conseil du CPAS et figurant dans l'ordre du jour du Conseil de l'Action Sociale • Courriers de transmission des décisions du Collège ou du Conseil au CPAS • Courriers concernant la transmission de délibérations de décisions au CPAS • Courriers de demandes d'informations complémentaires (ou pièces manquantes) aux Fabriques d'Eglise en vue de présenter au Collège et au Conseil leurs budgets et comptes assortis parfois d'une liquidation d'un subside 	Geoffroi BERLAGE	Alessia ITALIANO Yann LIETAER
Affaires générales :		
Affaires Juridique		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers transmettant des renseignements ou pièces de dossier à un avocat • Courriers demandant des renseignements aux avocats ou huissiers de justice en charge d'un dossier schaarbeekoïse. • Courriers de transmis des décisions du Collège et du Conseils à des avocats. 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MAROY Julie DEVOS Marie DELCROIX Alphonse Lim DARMSTAEDTER Michel DESTOMBES Jean DELWARDE

		Nawel HAMMAMI
Assurances		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers de transmis de documents destinés à Ethias • Accusés de réception en matière d'accident du travail ou de responsabilité civile • Fiches de renseignement en matière de roulage adressées au bureau d'expertises • Courriers de demandes de renseignement adressés aux compagnies d'assurance couvrant la commune 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MARROY Liliane UMULISA Arjeta DEMAJ
Contentieux administratif		
Accusés de réception et courriers fixant les dates des auditions de redevables d'une taxe communale ou des personnes incriminées dans le cadre de sanctions administratives	Soufiane NAFAA	Pascal VINCENT Wendy LEEMANS
Gestion immobilière		
Courriers demandant des renseignements divers aux avocats ou notaires en charge d'un dossier de la Commune	Pascal VINCENT	Wendy LEEMANS Anne-Sylvie MARROY Leen DEMONCEAU Dominique VANCAYZEELE Pierre BUBLOT Régine SALENS
Archives		
Courriers de transmission d'informations demandées par un tiers dans le cadre d'une recherche documentaire	Pascal VINCENT	Tania SEYNAEVE Martine GOLDBERG Aline WACHTELAER Stéphanie VANDER VEKEN
Gestion de la relation Citoyenne		
Courriers portant sur l'affichage libre	Tania SEYNAEVE Mohamed HASSANI	Hélène KUO Chrisovalantis TSAKALIOS Pascal VINCENT
Courriers relatifs aux objets perdus	Tania SEYNAEVE Mohamed HASSANI	Hélène KUO Chrisovalantis TSAKALIOS Pascal VINCENT
Développement Stratégique et Durable		
Développement durable		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers de simple transmis de documents • Courriers aux riverains confirmant la transmission de leurs plaintes • Transmis de décisions du collège ou du Conseil • Transmis de copies de courrier signées par le Collège • Accusés de réception de documents 	Michèle MULDER	Laurent BRIEL Benoît BLONDEL Jonathan LUKAS
Développement urbain		
Courriers de simple transmis de documents : <ul style="list-style-type: none"> • Envois de plans • Courriers aux riverains confirmant la transmission de leurs plaintes concernant une voirie régionale 	Michèle MULDER	Amélie GREGOIRE Julie DENEFF Andréas PAULS Astrid DUJEU

<ul style="list-style-type: none"> aux services régionaux compétents • Transmis de décisions du collège ou du Conseil • Transmis de copies de courrier signées par le Collège pour la Stib et l'Agence régionale de Stationnement • Accusés de réception de documents 		
Subventions et Partenariats – Services Programmes nationaux et Programmes européens et internationaux		
<ul style="list-style-type: none"> • Courrier de transmission des décisions du Collège ou du Conseil aux autorités subsidiantes • Courrier de transmission de conventions particulières aux autorités subsidiantes • Courrier accompagnant les dossiers de demandes de subventions aux autorités subsidiantes • Courrier accompagnant les dossiers de décomptes de subventions aux autorités subsidiantes 	Michèle MULDER	Mélanie RASQUIN Martin LAGNEAUX
Programme de Prévention Urbaine (PPU)		
<ul style="list-style-type: none"> • Attestations de présence ou de fréquentation d'un citoyen au sein du service • Courriers informatifs d'invitation à un rendez-vous d'un citoyen au sein d'un service • Courriers d'échange d'informations dans le cadre des suivis de dossiers (administratifs, social, psychologiques...) d'un usager à destination d'intervenants extérieurs • Courriers d'invitation à des réunions pour les partenaires 	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER David LEBRUN David COGNAUX Houda BENABID Ayse KALIN Nathalie MELOT Daniel BERNARD Philippe LAMENS Fuji HOBSIG Valérie CAPRASSE Kalid MKARCHEF Lora ZYRA Rebecca MAES Roland PREVOT Youssef CHANNOURI Naïma DEBZA Thierry CHANTRAINE Yassine LAKOUAR Antoine ENGELS Ahmed EL ARNOUKI Saïd GADI Rachid EL BOUDAOUDI
PPU - Reper		
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers d'autorisation des visites en prison pour les intervenants du service REPER dans le cadre des suivis d'usagers 	Michèle MULDER	Thierry CHANTRAINE Valérie CAPRASSE
PPU – Technoprévention		
<ul style="list-style-type: none"> • Les courriers de transmission des décisions du Collège ou du Conseil aux représentants des asbl. pour signaler le versement d'une prime de Technoprévention. • Les courriers de transmission d'informations telles que la liste de serruriers, l'illustration de conseils de sécurisation 	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER Benjamin GOLTZBERG

PPU - Semja		
Documents de mise en œuvre des mesures judiciaires alternatives	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER Valérie CAPRASSE Naïma DEBZA
PPU – Cellule administrative		
<ul style="list-style-type: none"> • Courrier de transmission des décisions du Collège ou du Conseil aux représentants des asbl et groupe de citoyens occupant les espaces de proximité. • Courriers d'invitation aux asbl et groupes de citoyens occupant les espaces de proximité à des réunions 	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER David LEBRUN Aysa KALIN
Ressources Humaines		
Direction & Service Appui		
Transmission de décisions et échanges d'information avec les organisations syndicales, le CPAS, la Région, les pouvoirs subsidiants, les autres pouvoirs locaux	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE	Murielle CLAES Laurence BERTRAND Sylvie GEURTZEN Valérie KELLER Valérie LAERMANS Johan MOMMAERTS Marie PAGE Isabelle VANHAY
Département Développement du personnel et de l'organisation : Service Organisation et Projets et Service Management des talents		
Demandes d'information à des organismes externes et échanges portant sur des questions techniques (interprétation des consignes, situation d'un dossier personnel, etc.) tels que pouvoirs subsidiants, bureau d'avocats, ONSS, ONEM, ACTIRIS, etc.	Patricia CABRERA CORRALES Roxine CORNET Emilie GOVERS Laura DELCROIX Bénédicte DELFORGE Laurence BBERTRAND Marie PAGE Isabelle VANHAY	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Envoi des offres d'emploi et échanges divers avec ACTIRIS ou tout autre organisme actif dans le secteur de l'emploi (BOSA, DIVERSICOM, sites de publication des annonces) ; échanges avec les prestataires externes (réalisation d'assessment center)	Patricia CABRERA CORRALES Emilie GOVERS Sonia HERREBOSCH Marie PAGE Berna ÜNLU Julie VAN STEENKISTE	Françoise LUC
Correspondance avec les candidats à propos des offres d'emploi et des procédures de recrutement	Patricia CABRERA CORRALES Emilie GOVERS Sonia HERREBOSCH Marie PAGE Berna ÜNLU	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Echanges avec les organismes de formation et les consultants ; Formalités d'inscription aux formations après décision du Collège ou sous réserve de son autorisation	Laura DELCROIX Yannick DEKEMPENEER Bénédicte DELFORGE Marie PAGE	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE

	Najiba WATANWAR	
Déclaration sur l'honneur relatives aux absences aux formations de l'ERAP	Marie PAGE Laura DELCROIX	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Attestation de présence à une épreuve de recrutement ou à un examen	Patricia Cabrera CORRALES Emilie GOVERS Sonia HERREBOSCH Marie PAGE Berna ÜNLU	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Convocations aux examens et communication des résultats aux épreuves intermédiaires	Françoise LUC Marie PAGE Berna ÜNLU	Julie VAN STEENKISTE
Département Gestion du personnel et Rémunération : Services Carrière, Prestations & Traitement-Pensions		
Attestations et documents sociaux (ex : attestations de service, de revenus, de reprise du travail, de prestations, de congés, documents mutuelle etc, ...) NB : les déclarations par voie électronique se font par les agents traitants sous la responsabilité de leur responsable de service	Sylvie GEURTZEN Valérie KELLER Valérie LAERMANS Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE	Christophe DEKEMPENEER Stéphanie CAREME
Demandes d'information à des organismes externes et échanges portant sur des questions techniques (interprétation des consignes, situation d'un dossier personnel, etc.) en particulier CIVADIS, Service Fédéral des Pensions, ONSS, BELCOTAX, ONEM, ACTIRIS, MEDEX etc.)	Roxine CORNET Sylvie GEURTZEN Valérie KELLER Valérie LAERMANS Françoise LUC	Stéphanie CAREME Valérie KELLER Christophe DEKEMPENEER Julie VAN STEENKISTE
Service Carrière		
Exécution et notifications de décisions du Secrétaire communal, du Collège ou du Conseil : <ul style="list-style-type: none"> • Documents et courriers liés aux interruptions de carrière, aux congés divers, aux modifications du régime de travail, aux autorisations accordées par le Collège • Courriers d'offre d'emploi en vue d'un engagement • Octroi d'autorisations diverses (activités complémentaires, etc.) • Convocation ou information relative à une convocation au Collège, notamment en cas d'urgence ou de modification au dossier • Transmission de procès-verbaux d'audition • Formulaire C4 et documents administratifs de sortie NB : les déclarations par voie électronique se font par les agents traitants sous la responsabilité de leur responsable de service	Françoise LUC Valérie KELLER Valérie LAERMANS	Julie VAN STEENKISTE
<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'affiliation à l'assurance hospitalisation • Formulaire de demande d'intervention automatique du Service Social collectif (prime naissance etc.). 	Françoise LUC Valérie LAERMANS	Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE

Gestion des dérogations aux conventions de télétravail	Valérie KELLER Françoise LUC Valérie LAERMANS	Julie VAN STEENKISTE
Service Prestations		
Courriers adressés aux membres du personnel : <ul style="list-style-type: none"> Informations relatives aux congés (annuels, de maladie, etc.) Notification des périodes de disponibilité pour maladie 	Françoise LUC	Stéphanie CAREME Julie VAN STEENKISTE
<ul style="list-style-type: none"> Demandes d'explications en cas d'absence non justifiée de contrôle médical non réalisé, etc. Premières mises en garde, rappels de procédure en matière de congés, de pointage, d'absence pour maladie 	Françoise LUC Valérie KELLER	Julie VAN STEENKISTE
Service Traitements-Pensions		
Courriers adressés aux membres du personnel : <ul style="list-style-type: none"> Informations sur les dossiers pension ; informations diverses- en rapport avec la situation administrative ; suivi Collège ; attestations de vacances ; récupération des pécules de vacances des employeurs précédents. 	Sylvie GEURTZEN Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE
Correspondance avec les pouvoirs subsidants - Justificatif de subsides et déclarations de créance	Françoise LUC Roxine CORNET Sylvie GEURTZEN	Julie VAN STEENKISTE
Département Bien-Etre au travail - SIPPT		
Convocation à la médecine du travail, accusés de réception de demandes de visites à la médecine du travail	Johan MOMMAERTS	Françoise LUC Khalid ALAOUI Deborah FRANK
Echanges d'informations diverses avec COHEZIO/ signature de bons de commandes en Unités de Prévention jusqu'à 250 UP/demandes d'intervention contre nuisibles	Johan MOMMAERTS Khalid ALAOUI Deborah FRANK	Françoise LUC
Infrastructures :		
Marchés Publics - Achats		
Correspondance liée aux marchés publics <ul style="list-style-type: none"> Correspondance de demandes d'informations complémentaire en vue de compléter les documents dans le cadre de la sélection qualitative, de vérifier les prix Correspondance dans le cadre de la négociation proprement dite en ce compris l'envoi d'autres documents pour compléter affiner et /ou régulariser l'offre Correspondance de consultation et d'invitation à présenter une offre, de notification d'attribution / de sélection, de non-attribution / de non-sélection, de transmission de rapports d'attribution, notification de standstill, notification de libération 	Karen STEVENS	Elodie VERHULST Sabrina VITALE Jihane EL FAKHOUR Younes REGHIF Bernard ROYEN

de tranches. <ul style="list-style-type: none"> • Correspondance de reconduction/répétition de marchés, de résiliation de marchés, d'envoi d'un PV de carence /de refus de réception (provisoire), de libération de cautionnement, de bonne exécution de marché, de modification de marché. 		
Marchés publics - Travaux		
Courriers de transmis d'informations ou de documents aux citoyens, aux entreprises, aux intercommunales, au service public régional et à d'autres pouvoirs locaux	Bernard ROYEN	André STEINBACH Maxence FURDOS Corinne DE WIT
Courriers d'autorisation ou de commande aux intercommunale	Bernard ROYEN André STEINBACH	Koen DE SMET VAN DAMME Corinne DE WIT
Courriers d'échange d'information dans le cadre de la passation des marchés publics: <ul style="list-style-type: none"> • Invitation à présenter une offre e procédure de marché de faible montant et en procédure négociée sans publication préalable • Invitation d'un candidat à compléter sa demande de participation • Invitation d'un soumissionnaire à compléter son offre • Invitation d'une entreprise à justifier ses prix • Invitation à négocier 	Bernard ROYEN	André STEINBACH Abdessamad MELLAS Corinne DE WIT
Courriers concernant la passation et l'attribution des marchés publics : lettres de notification des décisions du Collège concernant la sélection et l'attribution, hors standstill	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS (Bâtiment et SPEV) Abdessamad MELLAS (Bâtiment et SPEV) Corinne DE WIT (Voirie)
Courriers concernant l'exécution des marchés publics : Lettres notifiant les décisions du Collège quant aux états d'avancement des travaux, aux travaux supplémentaires, aux modifications d'entreprise, aux prolongations de délai, courriers de rappel, de mise en demeure, transmission de PV de carence, de réception (ou refus de réception) provisoire et définitive, libération de cautionnement, attestation de bonne exécution	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS (Bâtiment et SPEV) Abdessamad MELLAS (Bâtiment et SPEV) Corinne DE WIT (Voirie) Luca VISCONTI (Bâtiment) Koen DE SMET VAN DAMME (Voirie) Xavier BOURGUIGNON (Voirie) Jacques BOUILLON (Voirie) Ingrid DENONVIELLE (Voirie)
Courriers concernant les remboursements de dépannage de véhicules	Bernard ROYEN André STEINBACH	Corinne DE WIT (Voirie)
Autorisation d'occupation temporaire du domaine public	Bernard ROYEN André STEINBACH Koen DE SMET VAN DAMME	Corinne DE WIT Michèle NTIRENGANYA Cindy DE GALAN Raphaël COOPMAN Patricia VICENTE Y GARNICA Jacques BOUILLON

		Muzaffer CEVIK Premtim BAKIU Chantal DE VLEESCHOUWER Daniel VOETS
Constats d'infraction aux règlements taxes	Koen DE SMET VAN DAMME	Jacques BOUILLON Muzaffer CEVIK Premtim BAKIU Daniel VOETS El Alami EL HARRAK
Courriers aux propriétaires concernant la réparation de leurs soupiraux/gargouilles/désherbage de façade, ... et concernant le traçage illégal de lignes blanches devant leur immeuble	Bernard ROYEN André STEINBACH	Corinne DE WIT Koen DE SMET VAN DAMME
Courriers aux communes limitrophes dans le cadre de travaux conjoints	Bernard ROYEN André STEINBACH	Corinne DE WIT Koen DE SMET VAN DAMME
OISIRIS – Procès-verbal avec amende (ou avertissement) relatif aux infractions à l'ordonnance chantier de 2018, les autorisations d'exécution de chantier (ord.2018), les états des lieux de sorties des chantiers des impétrants, les constats d'infraction l'ordonnance chantier de 2018	Koen DE SMET VAN DAMME	Jacques BOUILLON Muzaffer CEVIK Premtim BAKIU Daniel VOETS El Alami EL HARRAK
Urbanisme et Environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Convocations envoyées aux propriétaire(s), et/ou occupant(s) d'immeuble, et/ou exploitant(s), par les contrôleurs en urbanisme et/ou environnement afin de réaliser une visite des immeubles, destinée soit à contrôler la conformité de la situation en place par rapport aux permis d'urbanisme et ou d'environnement délivrés, à contrôler la nécessité d'introduire une demande de permis d'environnement, ou la stabilité d'un immeuble dans l'éventualité où la situation nécessiterait la prise d'un arrêté du Bourgmestre • Attestations de paiement des frais de dossiers • Attestations de dépôt de permis d'urbanisme et permis d'environnement • Transmis des dossiers aux membres de la commission de concertation et instances régionales • Transmis de formulaires statistiques • Demandes d'avis à la Police • Convocations envoyées aux demandeurs, architectes et riverains pour les réunions de commissions de concertation • Convocation invitant les exploitants à venir chercher leur permis d'exploitation au guichet (uniquement quand un permis d'environnement envoyé par recommandé revient au service) • Courriers de transmis de demande de permis d'environnement à l'IBGE 	Bernard ROYEN Guy VAN REEPINGEN	Eric DE LEEUW Michel WEYNANTS

Vie Citoyenne		
Sport		
<ul style="list-style-type: none"> • Courrier de transmission des décisions du Collège ou du Conseil aux représentants des asbl, club de sport et groupe de citoyens occupant les espaces ou terrains mis en location. • Courrier d'invitation aux asbl, club de sport et groupes de citoyens occupant les espaces ou terrains mis en location à des réunions 	Françoise ABRASSART	Xavier VAES
Activités néerlandophone		
Courrier divers du service Nederlandstalig Onderwijs aux parents des élèves de De Kriek & Paviljoen	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Documents des parents pour la mutuelle pour le remboursement des voyages scolaires	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Factures des excursions, des voyages scolaires et de natation aux parents	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Courriers de transmission des décisions du Collège ou du Conseil et autres courriers divers aux asbl et groupes de citoyens occupant les écoles	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Courriers d'invitation à des réunions au service/à l'école	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Courriers/invitations aux citoyens concernant des activités aux écoles	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Attestation de présence ou de fréquentation d'un parent au service/à l'école	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Courriers d'échange d'informations dans le cadre des suivis de dossiers d'écoles (administratifs, social, psychologiques ,...) aux intervenants extérieurs	Nadine CHRISTIAENS	Maja MARCUCCI Sven MOENS Christine SCHELFHOUT
Formulaires relatifs aux relations avec la communauté flamande (demandes de subsides, rapportages fonctionnement des écoles, données des écoles)	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
RL's – les fiches signalétiques tirées de WISA (administration scolaire) du Département Enseignement pour les instituteurs sur leur situation administrative : maladies, congés, C4, engagements, ...	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Formalités d'inscription aux formations des instituteurs des écoles néerlandophones après décision du Collège ou sous réserve de l'autorisation du Collège lorsque le délai ne permet pas d'obtenir une autorisation préalable	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Documents des enseignants pour l'ONEM	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Enseignement communal		
Documents sociaux : <ul style="list-style-type: none"> • Documents divers destinés à la mutuelle • Attestations fréquentations garderies et repas scolaires 	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN

<ul style="list-style-type: none"> • Documents visant la gestion des art. 60 • Documents visant les diminutions et les exonérations du prix des repas et aux garderies 		
Communauté Française (Fédération Wallonie Bruxelles) : <ul style="list-style-type: none"> • Les fiches signalétiques (modification – immatriculation- entrée en fonction) • Services antérieurs • Fiche récapitulative transmission de nouveaux dossiers (secondaire-promsoc-Académie-cpms) • 7.01-7.03 • DOC12 • CAD Divers (congrés de circonstances et congrés exceptionnels) • Relevés de maladie • Demande d'organisation d'une activité extérieure 	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Attestations de service sans montants des agents (ceux avec montants sont d'office mis à la signature du collègue)	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Transmis : <ul style="list-style-type: none"> • ONEM • Délibérations du collège ou du conseil communal aux agents • ONE 	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN

DE GEMEENTERAAD

Goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. 2 leden hebben niet gestemd

Gelet op de Nieuwe Gemeentewet en in het bijzonder haar artikelen 109, 117 en 123 ;

Gelet op de ordonnantie van 27 februari 2014 die de werking van gemeentelijke instellingen aanpast en die artikelen van de NGW wijzigt ;

Overwegende dat de grootte van de administratie en de geografische verspreiding van zijn vestigingen een vertraging doet oplopen betreffende de handtekening van officiële documenten ;

Gelet op het Collegebesluit van 2 december 2024 ;

BESLIST

om de onderstaande lijst van de ambtenaren die toegelaten worden om als enige documenten, zonder rechtsgevolgen, te ondertekenen, als volgt vast te leggen

Onderwerp voor de volmacht van een unieke handtekening	Volmacht van de handtekening	Vervanger
Financiën		
Lokale Fiscaliteit		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling die het bezoek van een expert aanduider van het kadaster aankondigt • Brieven met verzoek om kadastrale informatie van eigenaren 	Yves EVENEPOEL	Yann LIETAER Alain BAUDRU Thierry LESPAGNARD Melih SERBEST
Begroting-Controle		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling die bijkomende inlichtingen vraagt (of ontbrekende stukken) teneinde een analyse voor de afrekening van een toelage aan een vzw, te vervolledigen • Briefwisseling die de besluiten van het 	Geoffroi BERLAGE	Stéphane PIRE Yann LIETAER

College of de Raad mede deelt aan de vertegenwoordigers van de vzw's		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het vragen van bijkomende informatie aangaande dossiers van het ocmw • Briefwisseling voor vragen betreffende de overdracht van analyses naar de Raad van het ocmw en die op de agenda staan van de raad voor Sociale Actie • Briefwisseling voor het overmaken van College- of Raadsbesluiten naar het ocmw • Briefwisseling betreffende de overdracht van besluiten naar het ocmw • Briefwisseling, voor het bekomen van bijkomende informatie (of ontbrekende stukken), aan de kerkfabrieken teneinde hun begrotingen en rekeningen, soms samen met een verrekening van een toelage, voor te leggen aan het College en de Raad 	Geoffroi BERLAGE	Alessia ITALIANO Yann LIETAER
Algemene Zaken		
Juridische dienst		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling die inlichtingen of stukken van een dossier overbrengt aan een advocaat • Briefwisseling waarbij inlichtingen gevraagd worden aan advocaten of gerechtsdeurwaarders die belast zijn met een schaarbeeks dossier. • Briefwisseling waarbij de beslissingen van het College of de Gemeenteraad mede gedeeld worden aan advocaten. 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MARROY Julie DEVOS Marie DELCROIX Alphonse Lim DARMSTAEDTER Michel DESTOMBES Jean DELWARDE Nawel HAMMAMI
Verzekeringen		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het overmaken van dossiers aan Ethias • Ontvangstbewijzen aangaande werkongevallen en burgerlijke aansprakelijkheid • Inlichtingenkaart aangaande het rijden gericht aan expertise kantoren. • Briefwisseling voor het vragen van inlichtingen gericht aan de verzekeringsmaatschappijen die de gemeente dekken 	Pascal VINCENT	Anne-Sylvie MARROY Liliane UMULISA Arjeta DEMAJ
Dienst Bezwaarcel -Belastingen		
Ontvangstbewijzen en briefwisseling waarbij de data, voor het verhoor van verschuldigde van een gemeentebelasting of van personen beschuldigd in raam van administratieve sancties, vastgelegd worden	Soufiane NAFAA	Pascal VINCENT Wendy LEEMANS

Dienst Vastgoedbeheer		
Briefwisseling die diverse inlichtingen vraagt aan notarissen en advocaten die belast zijn met een gemeentelijk dossier	Pascal VINCENT	Wendy LEEMANS Anne-Sylvie MAROY Leen DEMONCEAU Dominique VANCAYZEELE Pierre BUBLOT Régine SALENS
Archieven		
Briefwisseling voor het overmaken van inlichtingen aangevraagd door derden in kader van documentaire opzoekingen	Pascal VINCENT	Tania SEYNAEVE Martine GOLDBERG Aline WACHTELAER Stéphanie VANDER VEKEN
Burgers relatiebeheer		
Briefwisseling betreffende de vrije aanduiding	Tania SEYNAEVE Mohamed HASSANI	Hélène KUO Chrisovalantis TSAKALIOS Pascal VINCENT
Briefwisseling betreffende de verloren voorwerpen	Tania SEYNAEVE Mohamed HASSANI	Hélène KUO Chrisovalantis TSAKALIOS Pascal VINCENT
Strategische en Duurzame Ontwikkeling		
Duurzame Stadontwikkeling		
<ul style="list-style-type: none"> • Brieven die eenvoudigweg documenten doorsturen • Brieven naar de inwoners ter bevestiging van het overmaken van hun klachten • Overmaken van de college- en raadsbesluiten • Overmaken van kopieën van brieven ondertekend door het College • Ontvangstbewijzen van documenten 	Michèle MULDER	Amélie GREGOIRE Julie DENEFF Andrés PAULS Astrid DUJEU
Stedelijke ontwikkeling		
Briefwisseling voor het overmaken van documenten : <ul style="list-style-type: none"> • Versturen van plannen • Brieven naar de inwoners ter bevestiging van het overmaken van hun klachten betreffende het gewestelijke wegen naar de desbetreffende gewestdiensten • Overmaken van de college- en raadsbesluiten • Overmaken van kopieën van brieven ondertekend door het College voor de Mivb en het Gewestelijke Agentschap voor parkeren • Ontvangstbewijzen van documenten 	Michèle MULDER	Amélie GREGOIRE Julie DENEFF Andrés PAULS Astrid DUJEU

Toelagen en Partnerships - Diensten voor de Nationale programma's en de Europese- en Internationale programma's		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het overmaken van de College- en Raadsbesluiten aan de subsidiërende overheden • Briefwisseling voor het overmaken van bijzondere overeenkomsten aan de subsidiërende overheden • Begeleidende briefwisseling bij subsidieaanvragen aan de subsidiërende overheden • Begeleidende briefwisseling bij de subsidieafrekeningen aan de subsidiërende overheden 	Michèle MULDER	Mélanie RASQUIN Martin LAGNEAUX
Stedelijk Preventie Programma (PPU)		
<ul style="list-style-type: none"> • Attesten die de aanwezigheid of de passage van een burger bevestigen • Informatieve brieven voor het bevestigen van een afspraak, in onze diensten, aan een burger • Briefwisseling voor de uitwisseling van informatie in kader van de opvolging van dossiers (administratief, sociaal, psychologisch, ...) voor een gebruiker en bij externe tussenkomsten • Briefwisseling voor het uitnodigen tot vergaderingen met de partners 	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER David LEBRUN David COGNAUX Houda BENABID Ayse KALIN Nathalie MELOT Daniel BERNARD Philippe LAMENS Fuji HOBSIG Valérie CAPRASSE Kalid MKARCHEF Lora ZYRA Rebecca MAES Roland PREVOT Youssef CHANNOURI Naïma DEBZA Thierry CHANTRAINE Yassine LAKOUAR Antoine ENGELS Ahmed EL ARNOUKI Saïd GADI Rachid EL BOUDAUDI
PPU - Reper		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het toelaten van gevangenisbezoeken voor de REPER dienst in kader van de opvolging van gebruikers 	Michèle MULDER	Thierry CHANTRAINE Valérie CAPRASSE
PPU – Technopreventie		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het overmaken van College- en raadsbesluiten aan de vertegenwoordigers van de vzw's aangaande het toekennen van Technopreventie premies. • Briefwisseling voor het overmaken van informatie zoals de lijst van slotenmakers, veiligheidsraden 	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER Benjamin GOLTZBERG

PPU - Semja		
Documenten voor het opstarten van de alternatieve juridische maatregelen	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER Valérie CAPRASSE Naïma DEBZA
PPU – Administratieve eenheid		
<ul style="list-style-type: none"> Briefwisseling voor het overmaken van de College- en raadsbesluiten aan de vzw's en de groepen burgers die zich bezig houden met de wijkruimten. Briefwisseling aan de vzw's en groepen burgers die zich bezig houden met de wijkruimten teneinde hen uit te nodigen 	Michèle MULDER	Bertrand DHUYVETTER David LEBRUN Aysa KALIN
Human Resources		
Directe & Steundienst		
Overdracht van besluiten en uitwisseling van informatie met de vakbonden, het OCMW, het Gewest, subsidiërende overheden, andere lokale overheden	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE	Murielle CLAES Laurence BERTRAND Sylvie GEURTZEN Valérie KELLER Valérie LAERMANS Johan MOMMAERTS Marie PAGE Isabelle VANHAY
Departement Personeels-en organisatieontwikkeling : Dienst Organisatie en Projecten en Dienst Talentmanagement		
Verzoeken om informatie van externe instanties en uitwisselingen over technische kwesties (interpretatie van instructies, status van een persoonlijk dossier, enz.) bij subsidiërende overheden, advocatenkantoren, RSZ, RVA, ACTIRIS, enz.)	Patricia CABRERA CORRALES Roxine CORNET Emilie GOVERS Laura DELCROIX Bénédicte DELFORGE Laurence BERTRAND Marie PAGE Isabelle VANHAY	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Verzending van werkaanbiedingen en diverse uitwisselingen met ACTIRIS of andere organisaties die actief zijn in de tewerkstelling sector (BOSA, DIVERSICOM, sites voor de publicatie van advertenties); uitwisselingen met externe dienstverleners (assessment centers).	Patricia CABRERA CORRALES Emilie GOVERS Sonia HERREBOSCH Marie PAGE Berna ÜNLU Julie VAN STEENKISTE	Françoise LUC
Briefwisseling met de kandidaten over de jobaanbiedingen en de rekruteringsprocedures	Patricia CABRERA CORRALES Emilie GOVERS Sonia HERREBOSCH Marie PAGE Berna ÜNLU	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Uitwisselingen met opleidingsorganisaties en consultants; Registratieformaliteiten voor opleidingen na besluit van het college of na goedkeuring door het college.	Laura DELCROIX Yannick DEKEMPENEER Bénédicte DELFORGE Marie PAGE Najiba WATANWAR	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Verklaring op erewoord inzake afwezigheid bij	Marie PAGE	Françoise LUC

GSOB-opleidingen	Laura DELCROIX	Julie VAN STEENKISTE
Aanwezigheidsattest bij een examen of een selectietest	Patricia CABRERA CORRALES Emilie GOVERS Sonia HERREBOSCH Marie PAGE Berna ÜNLU	Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE
Uitnodiging bij de examens en communicatie van de tussenresultaten	Françoise LUC Marie PAGE Berna ÜNLU	Julie VAN STEENKISTE
Departement Personeelsbeheer en Loon : Diensten Loopbaan, Prestaties & Wedden-Pensioenen		
Attesten en sociale documenten (bv : dienst-, loon- inkomsten, terug naar het werk, attesten van Prestaties, verloven, ziekenfonds attesten ,...) NB: de elektronische aangiften worden door de agenten gedaan onder de verantwoordelijkheid van hun diensthoofd.	Sylvie GEURTZEN Valérie KELLER Valérie LAERMANS Françoise LUC Julie VAN STEENKISTE	Stéphanie CAREME Christophe DEKEMPENEER
Verzoeken om informatie van externe instanties en uitwisselingen over technische kwesties (interpretatie van instructies, status van een persoonlijk dossier, enz.) bij CIVADIS, Federale Dienst Pensioen, RSZ, BELCOTAX, RVA, ACTIRIS, MEDEX enz.)	Roxine CORNET Sylvie GEURTZEN Valérie KELLER Valérie LAERMANS Françoise LUC	Stéphanie CAREME Valérie KELLER Christophe DEKEMPENEER Julie VAN STEENKISTE
Dienst Loopbaan		
Uitvoering en kennisgeving van besluiten van de gemeentesecretaris, het college of de gemeenteraad: <ul style="list-style-type: none"> • Documenten en brieven in verband met Loopbaanonderbrekingen, diverse verloven, wijzigingen in het werkregime, door het college verleende machtigingen • Brieven van werkaanbiedingen met het oog op aanwerving • Verlening van diverse toelatingen (bijkomende activiteiten, enz.) • Bijeenroepen van of informeren over een oproep aan het College, met name in geval van nood of wijziging van het dossier • Toezending van notulen van hoorzittingen • Formulier C4 en administratieve kwijtingsdocumenten NB: de elektronische aangiften worden door de agenten gedaan onder de verantwoordelijkheid van hun diensthoofd.	Françoise LUC Valérie LAERMANS Valérie KELLER	Julie VAN STEENKISTE
<ul style="list-style-type: none"> • Aanvraagformulieren voor de hospitalisatieverzekering • Aanvraagformulieren voor automatische tussenkomst van de collectieve Dienst Sociaal (geboortepremie enz.). 	Françoise LUC Valérie LAERMANS	Valérie KELLER Julie VAN STEENKISTE
Beheer van afwijkingen van telowerkovereenkomsten	Valérie KELLER Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE

	Valérie LAERMANS	
Dienst Prestaties		
Briefwisseling met de personeelsleden : <ul style="list-style-type: none"> • Informatie over de verloven (jaarlijks, ziekte, enz.) • Notificatie van de periodes van disponibiteit wegens ziekte 	Françoise LUC	Julie VAN STEENKISTE Stéphanie CAREME
Aanvraag van uitleg voor onwettige afwezigheden, niet uitgevoerde medische controle, enz Eerste waarschuwingen, herroeping van de te volgen procedures tijdens ziekte, voor de prikklok enz.	Françoise LUC Valérie KELLER	Julie VAN STEENKISTE
Dienst Wedden -pensioenen		
Briefwisseling met de personeelsleden : <ul style="list-style-type: none"> • informatie betreffende dossiers pensioen • diverse informatie in verband met hun administratieve toestand • opvolgingen van het College • vakantieattesten. • Recuperatie van vakantiegeld van de vorige werkgever 	Françoise LUC Sylvie GEURTZEN	Julie VAN STEENKISTE
Briefwisseling met de subsidiërende overheden : Bewijsstukken voor subsidies en aangifte van schuldvordering	Françoise LUC Roxine CORNET Sylvie GEURTZEN	Julie VAN STEENKISTE
IDPBW (531)		
Uitnodiging bij de arbeidsgeneesheer, ontvangstbewijs van aanvraag voor een medisch onderzoek, enz.	Johan MOMMAERTS	Françoise LUC Khalid ALAOUI Deborah FRANK
Verschillende briefwisseling met COHEZIO/ handtekening van bestelbonnen in Preventie-Eenheden tot 250 PE/ ongediertebestrijdingsaanvragen	Johan MOMMAERTS Khalid ALAOUI Deborah FRANK	Françoise LUC
Infrastructuur		
Overheidsopdrachten – Dienst Aankopen		
Briefwisseling in het kader van de overheidsopdrachten <ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het bekomen van bijkomende informatie met het oog de vervollediging van de documenten in kader van de kwalitatieve selectie en de te en de prijscontrole • Briefwisseling in kader van de eigenlijke onderhandelingen met inbegrip van het versturen van andere documenten om de offerte te vervolledigen of te verfijnen • Briefwisseling mbt de raadpleging en de uitnodiging tot indienen van een offerte, betekening van gunning/selectie, niet-gunning/niet-selectie toezending van 	Karen STEVENS	Elodie VERHULST Sabrina VITALE Jihane EL FAKHOUR Younes REGHIF Bernard ROYEN

<p>gunningsverslagen, kennisgeving van standstill, betekening van de vrijgave van de schijven</p> <ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling over verlenging/herhaling van contracten, beëindiging van contracten, verzending van een ingebrekestelling/weigering van (voorlopige) oplevering, vrijgave van borgtocht, goede uitvoering van het contract, wijzigingen aan het contract. 		
Overheidsopdrachten - Werken		
Briefwisseling voor het overmaken van informatie of documenten aan de bevolking, bedrijven, intercommunales, de gewestelijke openbare dienst en andere openbare instanties	Bernard ROYEN	André STEINBACH Maxence FURDOS Corinne DE WIT
Brieven van toelating of bestelling aan intercommunales	Bernard ROYEN André STEINBACH	Koen DE SMET VAN DAMME Corine DE WIT
<p>Briefwisseling voor het uitwisselen van informatie in kader van de plaatsing van overheidsopdrachten :</p> <ul style="list-style-type: none"> • uitnodiging om een offerte in te dienen in het kader van opdrachten van beperkte waarde of van de onderhandelingsprocedure zonder voorafgaande bekendmaking • uitnodiging van een kandidaat om zijn verzoek tot deelname te vervolledigen • uitnodiging van een inschrijver om zijn offerte te vervolledigen • uitnodiging van een onderneming om haar prijzen te rechtvaardigen • uitnodiging om te onderhandelen 	Bernard ROYEN	André STEINBACH Abdessamad MELLAS Corinne DE WIT
Briefwisseling betreffende de plaatsing en toewijzing van overheidsopdrachten : notificatie van de besluiten van het College betreffende de selectie en toewijzing, buiten standstill	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS (Gebouwen en DNGR) Abdessamad MELLAS (Gebouwen en DNGR) Corinne DE WIT (Wegen)
<ul style="list-style-type: none"> • Brieven betreffende de uitvoering van de overheidsopdrachten : • Brieven ter kennisgeving van de besluiten van het College over de vorderingsstaten, de meerwerken, de aannemingswijzigingen, termijnverlengingen, aanmaningen, ingebrekestellingen, voorlopige en definitieve oplevering (toekenning of weigering), vrijgave van borgtochten, attest van goede uitvoering 	Bernard ROYEN André STEINBACH	Maxence FURDOS (Gebouwen en DNGR) Abdessamad MELLAS (Gebouwen en DNGR) Corinne DE WIT (Wegen) Luca VISCONTI (Gebouwen) Koen DE SMET VAN DAMME (Wegen) Xavier BOURGUIGNON (Wegen) Jacques BOUILLON (Wegen) Ingrid DENONVILLE (Wegen)
Brieven betreffende de terugbetaling van weggesleepte voertuigen	Bernard ROYEN André STEINBACH	Corinne DE WIT
Toelating voor de tijdelijke bezetting van het	Bernard ROYEN	Corinne DE Wit

openbaar domein	André STEINBACH Koen DE SMET VAN DAMME	Michèle NTIRENGANYA Cindy DE GALAN Raphaël COOPMAN Patricia VICENTE Y GARNICA Jacques BOUILLON Muzaffer CEVIK Premtim BAKIU Chantal DE VLEESCHOUWER Daniel VOETS
Vaststellingen van inbreuken op het belastingreglement	Koen DE SMET VAN DAMME	Jacques BOUILLON Muzaffer CEVIK Premtim BAKIU Daniel VOETS El Alami EL HARRAK
Brieven aan eigenaars om hun keldergaten/ waterafvoeren te herstellen / onkruid te verwijderen of betreffende het illegaal aanbrengen van witte lijnen voor hun gebouw	Bernard ROYEN André STEINBACH	Corinne DE WIT Koen DE SMET VAN DAMME
Brieven aan buurgemeenten in het kader van gezamenlijke werken	Bernard ROYEN André STEINBACH	Corine DE WIT Koen DE SMET VAN DAMME
OSIRIS: Proces-verbaal met boete (of waarschuwing) m.b.t. inbreuken op de ordonnantie betreffende de bouwplaatsen op de openbare weg van 2018, uitvoeringsvergunningen voor werven (ord. 2018), plaatsbeschrijvingen na werken door nutsbedrijven, vaststellingen van inbreuken op de ordonnantie betreffende de bouwplaatsen van 2018	Koen DE SMET VAN DAMME	Jacques BOUILLON Muzaffer CEVIK Premtim BAKIU Chantal DE VLEESCHOUWER Daniel VOETS El Alami EL HARRAK
Stedenbouw en Milieu		
<ul style="list-style-type: none"> • Oproepen verstuurd naar de eigenaar(s), en/of bewoners van een gebouw en/of uitbaters, door de controleurs van Stedenbouw en/of Milieu teneinde een bezoek te brengen aan de gebouwen met het oog te controleren of de situatie ter plaatse gelijkvormig is met de toegekende stedenbouwkundige- en/of milieuvergunning, of om te controleren of het nodig is een milieuvergunning aan te vragen, of de stabiliteit van het gebouw gegarandeerd is daar waar het eventueel noodzakelijk is een besluit van de Burgemeester te nemen • Betalingsbewijzen van dossierkosten • Bewijzen voor het neerleggen van stedenbouwkundige vergunningen en milieu vergunningen • Overmaken van dossier naar de leden de gemeenschapscommissie en gewestelijke instanties • Overmaken van statistische formulieren • Vragen voor politieadvies 	Bernard ROYEN Guy VAN REEPINGEN	Eric DE LEEUW Michel WEYNANTS

<ul style="list-style-type: none"> • Oproepen verstuurd naar aanvragers, architecten en bewoners voor de vergaderingen van de gemeenschapscommissie • Oproepen die de uitbaters uitnodigt om hun uitbatingvergunning af te komen halen aan het loket (enkel wanneer de milieuvergunning, verstuurd per aangetekende zending, terug terecht komt op de dienst) • Briefwisseling voor het overdragen van milieuvergunningsaanvragen aan het BIM 		
Burgerleven		
Sport		
<ul style="list-style-type: none"> • Briefwisseling voor het overmaken van College- en Raadsbesluiten aan vertegenwoordigers van vzw's, sportclubs, en groepen van burgers die de ruimten en gronden, onder huurovereenkomst, bezetten. • Briefwisseling om de vzw's, sportclubs en groepen van burgers die de ruimten en gronden, onder huurovereenkomst, bezetten, uit te nodigen deel te nemen aan vergaderingen. 	Françoise ABRASSART	Xavier VAES
Nederlandse activiteiten		
Diverse briefwisseling van de dienst Nederlandstalig Onderwijs naar de ouders van de schoolgaande kinderen De Kriek & Paviljoen	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Documenten van ouders voor de mutualiteit voor de terugbetaling van meerdaagse uitstappen	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Facturen naar de ouders voor culturele uitstappen, zwemmen en meerdaagse uitstappen	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Briefwisseling voor het overmaken van College- en raadsbesluiten en andere diverse briefwisseling aan vzw's en groepen van burgers die de schoolruimte gebruiken	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Briefwisseling om partners uit te nodigen deel te nemen aan vergaderingen op de dienst/school	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Briefwisseling/uitnodigingen naar bewoners toe over activiteiten op school	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Bewijzen van aanwezigheid of bezoek van ouders aan de dienst/school	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Briefwisseling voor het uitwisselen van informatie in het kader van het opvolgen van schooldossiers (administratief, sociaal, psychologisch,...) aan externen	Nadine CHRISTIAENS	Maja MARCUCCI Sven MOENS Christine SCHELFHOUT

Documenten met betrekking tot relaties met de Vlaamse Gemeenschap (subsidieaanvragen, rapportering werking school, doorgeven schoolgegevens...)	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
RL's - maandelijkse inlichtingenfiches die getrokken worden uit WISA (schooladministratie) van het Departement Onderwijs voor leerkrachten over de administratieve toestand: ziektes, verloven, C4's, indiensttredingen, ...	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Inschrijvingsformulieren voor vormingen voor het onderwijspersoneel na beslissing van het College en onder voorbehoud van het College als de termijn niet toelaat een voorafgaand akkoord te krijgen	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Documenten van leerkrachten voor de RVA	Christine SCHELFHOUT	Maja MARCUCCI Sven MOENS
Openbaar onderwijs		
Sociale Documenten : <ul style="list-style-type: none"> • Diverse documenten voor de mutualiteit • Attest van aanwezigheid in kinderdagverblijven en tijdens schoolmaaltijden • Documenten voor het beheer van art. 60 • Documenten over kortingen en vrijstellingen van maaltijd- en kinderopvangkosten 	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Franse Gemeenschap : <ul style="list-style-type: none"> • De inlichtingen fiches (wijziging - inschrijving - indiensttreding) • Vroegere diensten • Samenvattende fiche voor het overmaken van nieuwe dossiers (secundair-sociale promotie-Academie-PMS centra) • 7.01-7.03 • DOC12 • Diverse DAC's (verlof wegens omstandigheden en uitzonderlijk verlof) • Lijst van zieken • Verzoek tot het organiseren van een externe activiteit 	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Bewijzen van diensten, zonder bedragen, van de ambtenaren (deze met bedragen worden van ambtswege ter handtekening gelegd van het College))	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN
Overmaken : <ul style="list-style-type: none"> • RVA • Besluiten van het College en van de Gemeenteraad aan de ambtenaren 	Richard BUYDTS	Philippe MARTIN

Ordre du jour n°14 -- Agenda nr 14

Ordonnance du 14 décembre 2017 - Transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois - Règlement général – Approbation

Ordonnantie van 14 december 2017 - Transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen - Algemeen reglement - Goedkeuring

Monsieur Bouhjar : Je disais la fameuse ordonnance proposée par Monsieur Clerfayt qui diminue le nombre d'un échevin dans les Collèges pour augmenter de 20 € les Conseils communaux, mais d'augmenter la rémunération des bourgmestres et des échevins. Sincèrement, sincèrement, c'est du foutage de gueule ce qu'on propose. C'est manquer de respect aux Conseils communaux.

Monsieur Clerfayt : Chacun est libre d'émettre son avis là-dessus. Je rappellerai simplement que cette ordonnance modificative d'une série de dispositions applicables aux mandataires locaux visait d'abord à interdire le cumul. Je pense que c'est une très bonne chose qu'on ait interdit le cumul entre les fonctions exécutives locales et des fonctions de député. On est parvenu à interdire le cumul. C'est une bonne chose dans ce cadre-là. Il y a une réflexion des partenaires de la majorité régionale sortante qui, tous ensemble, ont décidé d'appliquer ce décumul, de réduire d'une unité le nombre d'échevins dans les Collèges, puisqu'au fil du temps il avait été augmenté. Et donc il y a un échevin de moins dans chaque Collège minimum, parce que les communes sont libres de réduire plus encore le nombre d'échevin si elles le souhaitent, et de revaloriser les mandataires communaux dans l'accord de majorité. C'est ce qui est indiqué. Et la revalorisation a consisté en une augmentation de la fourchette dans laquelle les Conseils communaux sont libres de fixer les jetons de présence des Conseillers communaux. Donc les jetons de présence sont majorés. Mais les communes ont une liberté, une fourchette. De mémoire, je crois que c'est entre 100 et 200 €. On fixe 140. C'est très bien. Le conseil communal pourrait décider le chiffre qu'il veut entre 100 et 200. Et il y a eu une revalorisation relativement légère des indemnités des bourgmestres et échevins en matière, tel d'ailleurs que les échevins un peu mieux payés, bourgmestres un peu mieux payés, avec un échevin ou peut être deux de moins, ne coûtent pas plus cher au budget communal qu'auparavant. Il y a même une économie globale, puisque les chemins de moins, c'est une économie plus grande que la petite majoration qu'ont les mandataires exécutifs locaux. Où l'augmentation est de entre 3 et 8 %, l'augmentation la plus grande est dans les petites communes parce que les indemnités qu'ils ont ne couvrent pas vraiment la mission qu'ils occupent. Et dans les grandes communes, c'est de l'ordre de 3 ou 4 %. Le critère qui a été choisi par les parlementaires qui ont voté ce texte, la majorité sortante à la Région. Ils ont tous voté ce texte. Le critère qui a été choisi, c'est que le bourgmestre de la plus petite commune de Bruxelles de Saint-Josse, le coup Koekelberg n'est pas une rémunération qui est moindre que celle d'un député. Il semblait légitime qu'un bourgmestre, même dans une petite commune, avec les obligations qu'il a, le fait d'être constamment sur le pont, de courir s'il y a un incendie, un accident ou quoi que ce soit, ne pouvait pas être moins bien rémunéré qu'un autre politique qui est un député bruxellois qui vient dans les séances, qui assume sa mission mais qui n'a pas une telle obligation qu'un bourgmestre. Et puis on a conservé ce qui est dans la loi communale, c'est que dans les grandes communes, on a plus que la petite commune. Il y a une sorte de hiérarchie en fonction de l'ampleur du travail. Et la loi communale prévoit. On a maintenu dans les grandes communes, les échevins ont 75 % de la rémunération du bourgmestre dans les petites communes. Donc, petits et grands, c'est 50.000 habitants. Dans les petites communes, ils ont 60 % de la rémunération du bourgmestre, sauf dans les communes où il réduirait de deux unités et leur y passerait à 75 %. Mais on a respecté les règles et la rémunération des bourgmestres et échevins est en Région bruxelloise en ligne avec la rémunération applicable pour des communes comparables en Flandre et en Wallonie. En ligne, parce que ce n'est pas exactement le même montant dans chacune des lois, on est 2, 3 % au-dessus des deux autres régions, mais c'est marginal, c'est marginal. Donc la revalorisation, ce n'est pas un montant gigantesque et c'est un montant qui me semble légitime à l'égard des obligations et des missions que remplissent les membres des exécutifs locaux. Et ça a été voté à une large majorité au Parlement bruxellois par tous les groupes qui formaient la majorité sortante actuelle.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Le Conseil communal est évidemment souverain, donc c'est le Secrétaire communal me rappelle que, le cas échéant, s'il y a une demande d'amendement ou de modification, c'est le moment de le dire, tant que c'est entre 100 et 200 maximum, prévoit le texte. Je le signale.

Monsieur Bouhjar : Très, très sincèrement. Les chiffres, les chiffres arabes, on les connaît. On maîtrise aussi les chiffres. Sincèrement, cette ordonnance-là. Au final, au niveau des conseils communaux, dans

les conseils communaux, ce sont les membres du collège qui sont revalorisés très clairement. Et les conseils communaux restent encore une fois méprisés par rapport au travail s'ils sont méprisés par rapport au travail qui sont fournis, bien sûr. Madame Jodogne, vous pouvez faire comme ça de la tête après avoir été dans la majorité, vous n'avez pas connu l'opposition. 18 ans d'opposition, je sais ce que c'est. Vous avez demandé aux Conseillers communaux, durant la législature, pendant la période du Covid, de fonctionner avec leur matériel, faire des visioconférences, alors que normalement, si vous respectez Madame, la comme on appelle ça, c'est arrêter la fonction publique. Lorsque vous imposez un système, lorsque vous imposez la visioconférence, vous devez fournir tout ce qui est avec. Personne n'a jamais rien réclamé Pendant la période du Covid, la plupart des Conseillers communaux n'ont pas pris leurs jetons de présence. On en a fait donc encore une fois vous revaloriser le Collège, les membres du Collège. Moi, je pense que ce point-là doit être retiré et cela mérite un groupe de travail et que tout le monde puisse donner son avis et pas juste suivre ce que Monsieur Clerfayt a décidé seul dans son coin avec des arrêtés ministériels parce que ce sont des arrêtés d'exécution qui nous sont imposés. Ce sont des arrêtés d'exécution, Monsieur Clerfayt. C'est vrai que ce sont des arrêtés d'exécution.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Le Conseil est souverain et le cas échéant, on peut décider.

Monsieur Bouhjar : Je demande d'arrêter. Je demande. Je demande à ce qu'un groupe de travail soit mis en place et qu'on respecte les Conseillers communaux. Merci.

Monsieur Verzin : Merci, Monsieur le Président. Simplement, pour l'anecdote, et spécialement à l'attention de Monsieur Bouhjar, je voulais simplement faire remarquer, lui faire remarquer que depuis 6 ans, j'assiste quasiment à toutes les commissions de ce conseil communal sans avoir reçu le droit d'en être membre. Et donc cela veut dire que depuis 6 ans, Monsieur Bouhjar, vous qui parlez de revalorisation du travail des Conseillers communaux, j'ai siégé dans ce conseil quasiment à toutes les commissions, sans jamais recevoir le moindre centime. Je voulais simplement vous le faire remarquer et le regretter. J'ai dit.

Madame Durant : Oui, voilà, moi simplement, comme on nous a exprimé le détail de l'ordonnance et la possibilité de prendre entre 100 et 200 €, si le PS souhaite un amendement pour revaloriser les Conseils communaux d'un peu plus que 140 comme vous le proposez, on peut le faire, Pas de problème. Ça dépend de nous.

Monsieur Le Bourgmestre ff : En même temps, il faut qu'il y ait des règles qui s'appliquent dès à présent pour les prochains Conseils, le groupe de travail n'aura rien décidé. Tout peut toujours être modifié.

Monsieur Verzin : Monsieur le Président. Je peux rejoindre la position de Monsieur Bouhjar de faire un groupe de travail. Mais alors ça a aussi comme conséquence qu'on ne peut pas dans ce Conseil, faire des Conseils communaux des personnages à deux vitesses, ceux qui reçoivent des jetons de présence et ceux qui n'en reçoivent pas du tout. Et donc je montre qu'à ce moment-là, l'équité fasse en sorte que chaque Conseil communal soit mis exactement sur le même pied, quelle que soit l'importance du groupe à laquelle il appartient.

Monsieur Clerfayt : Je peux comprendre la demande de Monsieur Bouhjar. On peut et on doit toujours réfléchir à offrir aux Conseillers communaux, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Ils sont Conseillers communaux. Vous représentez chacun ici en moyenne 1000 habitants de la commune. Il y a eu environ 50.000 électeurs qui ont attribué 47 fonctions de Conseillers communaux pendant six ans. On va se voir régulièrement et discuter des affaires de la commune dans la majorité ou dans l'opposition. Il faut que chacun qui assume ce mandat puisse le faire de manière confortable et accès à l'information puissent se renseigner, aient accès aux documents, disposent des moyens dont il a besoin pour faire ce travail et être justement récompensés pour les heures qu'ils y consacrent. Ok. Donc moi je n'ai pas de problème à ce qu'on réfléchisse ensemble pour savoir si à Schaerbeek ça fonctionne bien ou pas bien. Est-ce que ça marche ou ça ne marche pas ? Qu'est-ce qu'on peut améliorer ? Mais je crois néanmoins que puisqu'il y a aujourd'hui un Collège qui est là, ce n'est peut-être pas le Collège nouveau choisi, mais il est là, il faut fixer dans un règlement les conditions qui s'appliquent à leur fonctionnement jusqu'à de nouvelles règles. Je crois qu'on doit adopter ce texte. Si aujourd'hui est fixé le nouveau jeton de présence à 140. Sauf si un amendement ce soir, mais qu'on peut créer un groupe de travail en invitant chacun des groupes à y déléguer une ou deux personnes, et qu'on réfléchisse pour qu'après la trêve des confiseurs au mois de janvier, on vienne avec peut-être des propositions d'améliorations, On pourra amender ce texte principalement sur le volet accompagnement des Conseillers communaux et on peut au mois de janvier fixer de nouvelles règles, mais on peut le fixer sur d'autres sujets, mais tous les éléments qui sont ici prévus. Voilà. Et comme ça on peut satisfaire à la fois à la transparence nécessaire sur les moyens que peuvent utiliser les membres du Collège en attendant, on crée les

conditions d'un bon accompagnement des Conseillers communaux, principalement des nouveaux Conseils communaux, qui sont ici et auxquels on souhaite un bon travail pendant 6 ans.

Monsieur Bouhjar : Monsieur le Président, nous pouvons accepter la proposition de Monsieur Bernard Clerfayt, mais nous vous demandons de nous de tenir un agenda très rapide sur ces questions-là. Merci.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Donc on vote aujourd'hui, donc ce montant ci et ce règlement ci en disant bien qu'il y a un groupe de travail qui va être convoqué d'un jour à l'autre pour discuter de d'éventuelles modifications à ceci de manière globale.

DÉCISION DU CONSEIL -- BESLISSING VAN DE RAAD

Décidé, par 35 voix contre 0 et 10 abstention(s). 2 membres n'ont pas voté -- Besloten, met 35 stem(men) tegen 0 en 10 onthouding(en). 2 leden hebben niet gestemd

LE CONSEIL COMMUNAL

Décidé, par 35 voix contre 0 et 10 abstention(s). 2 membres n'ont pas voté

Vu l'Ordonnance du 14 décembre 2017 conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, en particulier son article 4. § 1 er ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal ;

ARRETE :

Article 1er

Les membres du conseil communal ne bénéficient ni d'avantages de quelque nature que ce soit, ni de frais de représentation à charge de la commune.

Article 2

Les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins ne bénéficient pas d'avantages de quelque nature que ce soit.

Ils ne bénéficient d'aucune allocation forfaitaire destinée à couvrir leur frais de représentation.

Toutefois, ces frais, dont le montant maximum est fixé par le Conseil Communal lors de l'adoption du budget à l'article dédié à ces dépenses (105/123-16/-/120), leur sont remboursés moyennant justificatif(s).

Article 3:

Il est mis à la disposition des Bourgmestre et Échevins, désignés conformément aux articles 4,13 et 15 de la NLC, les outils de travail suivants :

1. un cabinet de travail équipé, outre les meubles meublants, du matériel de bureau courant ;
2. un smartphone dont l'abonnement et les communications sont prises en charge par la Commune selon les modalités prévues à l'article 4 ;
3. un ordinateur portable avec connexion internet au cabinet de travail ;
4. des enveloppes, papier à lettre en ce compris les frais d'envoi, pour le courrier non-administratif envoyés en qualité de membre du Collège, à concurrence des crédits inscrits à l'occasion du vote du budget ;
5. une écharpe maïorale pour le Bourgmestre et une écharpe par échevin ;
6. un libre parcours STIB ;
7. un accès à la plateforme juridique Inforum ;

Ces outils sont restitués à la fin du mandat, les membres du Collège conservant la faculté de racheter les outils prévus aux points b) et c) à leur valeur résiduelle.

En outre, les membres du Collège perçoivent un forfait compensant leurs frais de déplacement professionnel calculé conformément à la décision du conseil communal du 21 mai 2003 ;

Article 4:

Les membres du Collège bénéficient d'un contrat Split Billing, auprès de l'opérateur régional IRISNet.

Conformément à la décision du Collège des Bourgmestre et Échevins du 27 mars 2018, le forfait pris en charge par la Commune est de 46€ HTVA mensuel et comprend 70GB de données. La partie qui excède le montant susmentionné sera à charge de l'utilisateur sauf lors des missions officielles à l'étranger

Ce forfait est celui en vigueur au 1^{er} décembre 2024 et est susceptible d'évoluer selon la politique de tarification de l'opérateur.

Article 5 :

Il est mit à disposition des conseillers communaux les outils de travail suivants :

1. au moment de leur installation, 50 enveloppes, 50 feuilles papier à lettre et 50 cartes de remerciements avec un maximum de 200 par an/conseiller ;
2. au moment de leur installation et à la demande, des cartes de visites de la Commune ;

3. au moment de leur installation, un pack de Goodies 1030 : une tasse, un bic, un sac réutilisable, une lanière pour badge, un parapluie. Ces goodies sont susceptibles d'évoluer selon le stock interne ;
4. un libre parcours STIB ;
5. un accès à la plateforme juridique Inforum ;

Article 6 :

Les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins sont rémunérés conformément aux dispositions de la Nouvelle Loi Communale. Le paiement se fait par virement bancaire au compte bancaire de chaque membre du Collège des Bourgmestre et Echevins à terme échu.

Article 7:

Conformément à l'article 12 de la nouvelle loi communale, les conseillers communaux perçoivent un jeton de présence lorsqu'ils assistent aux réunions du conseil communal et aux réunions des commissions dont ils sont membres, calculé comme suit :

- 140 € pour l'assistance aux réunions du Conseil Communal répartis à raison de 80 euros pour la participation au vote nominal en fin de séance publique et 60 euros pour le comité secret moyennant signature d'une liste de présence par le conseiller communal.
- 100 euros pour l'assistance aux réunions des commissions dont ils sont membres

Ces montants sont ceux en vigueur à partir du 1er décembre 2024 et seront indexés conformément à l'article 12 §1 alinéa 5 de la Nouvelle Loi Communale.

Au Président de séance ou à celui qui le remplace, il est alloué un double jeton de présence pour chaque réunion du Conseil présidée.

Le paiement se fait par virement bancaire au compte bancaire du Président du Conseil communal et de chaque Conseiller communal.

DE GEMEENTERAAD

Besloten, met 35 stem(men) tegen 0 en 10 onthouding(en). 2 leden hebben niet gestemd

Gelet op de ordonnantie van 14 december 2017 van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie aangaande de transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen, en in het bijzonder haar artikel 4§1

Gelet op het Intern Huishoudelijk Reglement van de Gemeenteraad ;

BESLUIT :

Artikel 1

De leden van de gemeenteraad genieten noch van voordelen, in welke vorm dan ook, noch van representatiekosten ten laste van de gemeente.

Artikel 2

De leden van het College van Burgemeester en Schepenen genieten niet van voordelen, in welke vorm dan ook. Zij genieten ook niet van een forfaitaire vergoeding die als doel heeft hun representatiekosten te dekken. Niettegenstaande, worden deze kosten, waarvan het maximum bedrag vastgesteld wordt door de gemeenteraad tijdens de goedkeuring van de begroting op het daarvoor bestemd artikel (105/123-16/-/120), mits bewijsstukken, terugbetaald.

Artikel 3

Volgende werkmiddelen worden ter beschikking gesteld van de Burgemeester en de Schepenen, aangewezen overeenkomstig de artikelen 4, 13 en 15 van het nieuwe gemeentelijke wet :

1. een uitgerust werkkabinet, waartoe ook, samen met het meubilair, het gewone bureaumateriaal;
2. een smartphone waarvan het abonnement en de communicatiekosten ten laste vallen van de gemeente volgens de modaliteiten voorzien in artikel 4
3. een draagbare computer met een internetaansluiting in het werkkabinet.
4. op verzoek en volgens de beschikbaarheid, een gemeentervoertuig met of zonder bestuurder voor de behoeften van de dienst
5. omslagen, briefpapier en daarbij de verzendkosten voor de niet administratieve zendingen die verstuurd worden in naam van het College, en indien zij het ingeschreven krediet dat goedgekeurd werd tijdens de stemming van de begroting, niet overschrijden
6. een sjerp voor de Burgemeester en een sjerp per Schepen ;
7. een vrijkaart mivb ;
8. een toegang tot het juridische internetplatform Inforum ;

Deze artikelen worden op het einde van het mandaat terug afgeleverd. De leden van het College behouden de mogelijkheid om de artikelen voorzien in punten b) en c) over te kopen volgens hun restwaarde.

De leden van het College ontvangen ook een forfaitaire vergoeding voor hun verplaatsingskosten in raam van hun werk berekend volgens het raadsbesluit van 21 mei 2003;

Artikel 4:

De leden van het College genieten van een contract split billing bij de gewestelijke operator IRISNet. Conform de beslissing van het College van Burgemeester en Schepenen van 27 maart 2018, is de tussenkomst die de gemeente ten laste neemt vastgelegd op 46€ BTW en bedraagt 70GB data.

Dit forfait is deze geldig op 1 december 2024 en kan evolueren naar gelang de tarifiëringspolitiek van de operator.

Artikel 5

Aan de Gemeenteraadsleden wordne volgende werkmiddelen toegekend :

1. bij hun installatie, 50 omslagen, 50 stuks briefpapier en 50 stuks bedankkaartjes met een maximum van 2000 par jaar/per gemeenteraadslid.
2. bij hun installatie en op aanvraag, visitekaartjes van de gemeente;
3. bij hun installatie, een pakketje met Goodies 1030 : een tas, een pen, een herbruikbare zak, een band voor de badge, een paraplu. Deze goodies kunnen veranderen naargelang de interne reserve.
4. een vrijkaart van de mivb ;
5. een toegang tot het juridisch internetplatform Inforum ;

Artikel 6 :

De leden van het College van Burgemeester en Schepenen worden bezoldigd overeenkomstig de bepalingen voorzien in de Nieuwe Gemeentewet. De betaling gebeurt via overschrijving op de bankrekening van elk lid van het College van Burgemeester en Schepenen, met een vergoeding na termijn.

Artikel 7

Conform artikel 12 van de nieuwe gemeentewet, ontvangen de gemeenteraadsleden presentiegelden wanneer zij deelnemen aan gemeenteraad- en commissievergaderingen waarvan zij lid zijn. Deze gelden worden als volgt berekend :

- 140 € voor het bijwonen van een raadsvergadering verdeeld als volgt : 80 € voor de deelname aan de hoofdelijke stemming op het einde van de openbare vergadering en 60 € voor de besloten vergadering mits de presentielijst getekend wordt door het gemeenteraadslid
- 100€ voor de deelneming aan de commissies waarvan zij lid zijn.

Deze bedragen zijn van toepassing vanaf 1 december 2024 en worden geïndexeerd in overeenstemming van artikel 12 §1 alinéa 5 van de Nieuwe Gemeentewet.

Aan de Voorzitter van de gemeenteraad of aan degene die hem vervangt, wordt er een dubbel presentiegeld uitgekeerd voor iedere vergadering die hij voorziet.

De betaling gebeurt via overschrijving op de bankrekening van de voorzitter van de gemeenteraad alsook van ieder gemeenteraadslid.

Ordre du jour n°15 -- Agenda nr 15

Remplacement, à titre temporaire, des Conseillers Communaux non réélus dans les Intercommunales - Prise d'acte

Vervanging, in de Intercommunales, ten tijdelijke titel, van de niet herverkozen gemeenteraadsleden - Aktenemen

Monsieur Le Bourgmestre ff : Vous avez un dernier point avant le point en motion, qui est le 15, qui est le remplacement à titre temporaire des Conseillers communaux non réélus dans les intercommunales. Donc vous savez que traditionnellement, en début de législature, vous avez des votes pour les représentants dans les intercommunales. Dès le moment où, pour le moment, il n'y a pas de majorité qui est encore formée, forcément, on est relativement dans l'incapacité d'élire des nouveaux représentants. Le problème est que ça paralyse certaines intercommunales qui font savoir que ceux qui ne sont plus élus, forcément comme Conseil communal, ne peuvent plus y aller, vu que ça doit obligatoirement être un Conseil communal. Donc on a eu l'un ou l'autre, mais une intercommunale disant On a un problème pour nos assemblées dans l'immédiat. Et donc ce qu'on vous propose de manière éminemment temporaire, évidemment, jusqu'à ce qu'il y ait un vote au sein du Conseil pour les nouveaux postes, de nommer certaines personnes en remplacement de ceux qui ne sont plus

Conseillers communaux, étant entendu que c'est temporaire jusqu'à ce que le Conseil vote et qu'il y ait une majorité qui vote

Monsieur Bouhjar : Les personnes concernées qui sont désignées pour remplacer de façon temporaire, vous les avez déjà désignées. Est-ce que les deux nouvelles échevines qui sont montées au Collège sont concernées par ces par ces désignations ? Oui. Ou c'est toujours les mêmes qui gardent la même chose ? Les mêmes groupes qui regardent la même chose, même s'ils sont dans une chute libre ? Oui, quand on perd deux tiers de ses voix. Je regrette, on perd deux tiers de ses mandats.

Monsieur Clerfayt : J'ai cru comprendre. Vous avez raison, les désignations qui sont faites ce soir ne sont pas encore alignées avec la nouvelle composition du Conseil communal parce qu'aujourd'hui, dans aucune commune, on ne le fait encore. La seule chose qu'il faut faire, c'est le renouvellement des assemblées générales. Et l'administration des intercommunales et structures va se faire au début de l'année prochaine, en fonction des nouvelles compositions, des nouveaux rapports de force, des Conseils communaux. Mais les assemblées générales des intercommunales qui vont accueillir ces nouveaux délégués n'ont pas lieu avant février ou mars. Ok. Donc la question qui se pose, c'est comment ces intercommunales font fonctionner leur organe actuel, leur AG et leur C.A. S'il y a des Conseillers communaux qui avaient été désignés, qui ne sont plus Conseillers communaux, ça crée des trous et ça peut créer des problèmes de quorum et de fonctionnement. Il n'est pas question que Vivaqua, Sibelga, l'Académie de musique ou autre ait des problèmes de majorité et de fonctionnement. Donc la règle qui s'applique dans toutes les communes, quelle que soit la situation des changements politiques au sein des Conseils communaux, c'est que les Conseillers communaux désignés par le passé et qui sont réélus, toujours Conseillers communaux, y restent. Et que ceux qui ont disparu parce qu'ils ne sont plus Conseillers communaux, soient pendant deux ou trois mois remplacés par quelqu'un d'autre par quelqu'un de leur groupe initial, pour ne pas commencer à faire des calculs d'apothicaire compliqués qui compliquent la création des majorités. Mais il est clair que dans 2 mois ou 3 mois, les assemblées générales d'installation des intercommunales ont toutes eu lieu en mars avril et vont toutes accueillir les nouveaux délégués des communes qui sont conformes au rapport de force issu des élections. Mais ce sera la même chose dans 6 ans. Ceux-là resteront aussi 2 ou 3 mois de plus que les élections en attendant les nouveaux. Donc c'est comme, c'est toujours comme ça qu'on fait.

Monsieur Bouhjar : J'ai très bien compris Monsieur Clerfayt de quoi il s'agissait. Merci pour nous avoir réexpliqué. On ne sait jamais que certains n'avaient pas compris. Néanmoins, vous qui êtes pour le décumul, votre groupe politique a perdu deux tiers de ses sièges. Et donc vous, vous devez remplacer toute une série de personnes dans des structures que vous avez envoyé à l'époque. Et vous avez perdu deux tiers de ces sièges. Ça veut dire que ça va se concentrer sur 6 personnes. Lorsque vous aviez des problèmes de quorum, c'est toute une série de discussions avaient lieu dans la réunion des chefs de groupe. J'aimerais quand même être tenu au courant et que ce soit concerté avec. Aujourd'hui, on est dans une situation spéciale. Vous ne prenez plus les décisions comme vous le voulez. Vous devez discuter avec l'ensemble des chefs de groupe et donc même pour la désignation de ces personnes-là, je regrette, ça doit être discuté dans la réunion des chefs de groupe. Et donc je vous propose que demain, Monsieur Nimal, on puisse en discuter et qu'on discute ensemble de qui on envoie et qui on n'envoie pas. Merci.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Je pense que c'est ce qu'on va faire, effectivement. Oui. Reporter au Conseil de l'ordre lundi et comme la réunion des chefs de groupes demain, de pouvoir, le cas échéant, discuter de ce point.

Monsieur Vanhalewyn : On peut reporter le point à lundi prochain, mais il faut le décider, il faut le décider. Pourquoi ? Parce que, par exemple, l'Académie de musique sait plus l'Académie de musique qui était représentée, où il y avait deux membres de l'intercommunale par Madame Haddioui et Monsieur Bah, nous a écrit en disant qu'on n'a plus le quorum pour réunir notre conseil d'administration. Et donc ils doivent prendre des décisions en urgence. Et donc, comme on fait d'habitude, quand en cours de mandat, quand en cours de mandat, on change, c'est le groupe politique qui communique, c'est ce qu'on a fait et on a fait l'usage, on a fait l'usage comme d'habitude. Je vais prendre un exemple qui vous parle de moi, Monsieur Van Nuffel, qui est Président de Vivaqua au niveau de la région, Ecolo n'a plus la représentativité pour revendiquer la présidence de Vivaqua, mais il va rester Président de Vivaqua indépendamment des résultats électoraux jusqu'au renouvellement des assemblées générales et comme ça, dans tous les sens en fait. Et donc le Collège a juste décidé ce qui est l'usage depuis 18 ans sans vouloir prendre des décisions. Voilà, depuis 18 ans. Je dis depuis tout le temps. C'est à dire que quand un groupe politique représente enfin quand on vote en début de législature sur un groupe politique, quand il y a des changements, mais c'est le groupe politique qui propose. Et ça n'a jamais fait

discussion ici, en fait. Et donc, franchement, comme membre du Collège, quand on a pris cette décision-là, c'est tout à fait à l'usage, comme on le fait depuis des dizaines d'années. Et c'est pour ça qu'on a demandé à la chef de groupe du groupe Ecolo de qui remplacer Monsieur Bah et Madame Haddioui, qui n'était plus élue et donc ne pouvait valablement plus être membre d'une intercommunale comme. Puisque la loi sur les intercommunales dit qu'il faut être membre du Conseil pour être membre du conseil d'administration. Donc voilà, c'est un usage qu'on a continué, mais on n'a absolument pas innové.

Monsieur Verzin : Merci, Monsieur le Président. Donc, je comprends parfaitement bien l'exemple que Vincent Vanhalewyn vient de donner puisqu'il nous concerne. Je suis effectivement impliqué dans ce gros problème qui affecte l'Académie des arts de la parole de Schaerbeek-Saint-Josse, où il y a un gros problème de personnel à régler. J'en conviens bien. Ceci dit, ça ne mange pas de pain non plus de reporter notre décision d'une semaine et de faire une réunion avec les chefs de groupe ou les différentes personnes seraient exposées. Mais voilà, faisons ça comme ça. Non mais la semaine prochaine, il y a une réunion de chefs de groupe. Demain, si je me trompe ?

Monsieur Le Bourgmestre ff : Tout à fait. Donc le point est reporté au conseil de lundi. Oui, et on en parlera à la réunion des chefs de groupe.

Monsieur Köksal : Merci. Non, je comprends qu'il ne faut évidemment pas mettre une intercommunale en difficulté telle que l'Académie Saint-Josse-Schaerbeek, où j'ai également été Président en alternance avec nos collègues de Saint-Josse. Mais juste apporter une petite précision par rapport à la réponse de monsieur Vanhalewyn c'est qu'effectivement, normalement, c'est le nouveau collègue et la nouvelle majorité entrante qui nomme ces personnes remplaçantes déchuës suite à leur non-élection qui est ici un cas exceptionnel. Oui ben oui. Aujourd'hui, on l'aurait fait avec la nouvelle majorité et c'est ce que je dis. Ce n'est pas l'ancienne en affaires courantes qui nommait. C'est ce que je précise.

Monsieur Vanhalewyn : On l'a déjà fait dans le passé, je vous assure, puisque généralement l'ensemble des discussions politiques sur les intercommunales se font en mars avril, même quand on avait un Collège, en décembre, en octobre. Oui, mais je veux dire, on l'a déjà fait à chaque législature passée, alors qu'il y avait un accord de majorité dès le 2 décembre. En attendant le renouvellement, il fasse se renouveler en urgence. Franchement, on l'a déjà fait. Il n'y a absolument pas. Et donc le mandat des personnes qu'on nomme aujourd'hui va s'arrêter dans quelques mois ou même quelques semaines.

Monsieur Le Bourgmestre ff : Et le problème ici aujourd'hui, et le problème ici est que certains, en fait, ne sont plus conseillers communaux, donc forcément ne peuvent plus aller dans une intercommunale, tandis que d'habitude les votes effectivement ne se font que vers février, mars ou avril. Et pendant ce temps-là, ça continue ainsi. Donc on en parlera demain en réunion de chefs de groupe et on reporte ce point au Conseil de lundi. On en a terminé pour les différents points. Il y a un point en urgence qui est un point inscrit à la demande de Madame Durant, qui est la motion, et je lui cède la parole. Oui, comme on a reporté différents points, il y avait la prestation de serment. Et puis il n'y a pas vraiment de points sur lesquels on vote. On peut voter. Mais oui, tout à fait. Oui, il y a quand même un point sur lequel on vote. Donc on va procéder à un vote ici sur les points.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

* * *

Monsieur de Beaufort quitte la séance -- De heer de Beaufort verlaat de vergadering

* * *

* * * * *

Après le point 15 vote nominal auquel participent les conseillers communaux suivants -- Na het punt 15 hoofdelijke stemming waaraan de volgende gemeenteraadsleden deelnemen : M.-h. Frederic Nimal; M.-h. Vincent Vanhalewyn; Mme-mevr. Deborah Lorenzino; MM.-hh. Thomas Eraly, Quentin Van Den Hove, Mmes-mevr. Angelina Chan, Done Sonmez; MM.-hh. Bernard Clerfayt, Georges Verzin, Emin Ozkara, Mme-mevr. Cécile Jodogne, MM.-hh. Ibrahim Donmez, Abobakre Bouhjar, Sadik Koksak, Hasan Koyuncu, Mme-mevr. Leila Lahssaini, M.-h. Yusuf Yildiz, Mmes-mevr. Naima Belkhatir, Emel Kose, M.-h. Cedric Mahieu, Mme-mevr. Marie Gervais, M.-h. Anton Schuurmans, Mmes-mevr. Audrey Henry, Farida Tahar, MM.-hh. Ufuk Narinc, Elias Ammi, Mmes-mevr. Justine Harze, Gudrun Willems, Barbara Trachte, Isabelle Durant, Myriam Boxus, M.-h. Ahmed El bargeragei, Mmes-mevr. Yousra Ouchen, Sarah Bestrioui, M.-h. Yvan De beaufort, Mmes-mevr. Chloé Deguide,

10.12.2024

Ayse Yigit, Laure Lita, Yusra Douhri, Marie Speeckaert, MM.-hh. Benjamin Devos, Martin De brabant, Mme-mevr. Morgane De meur, MM.-hh. Abdourahmane Balde, Saït Köse, Olivier Willocx, Matthieu Degrez.

* * * * *

10.12.2024

RESULTAT DU VOTE – UITSLAG VAN DE STEMMING

OUI – JA : 0

NON – NEEN : N

ABSTENTION – ONTHOUDING : -

PAS DE VOTE/VOTE ANONYME – GEEN STEM/ANONIEME STEMMING : —

Points de l'O.J. Punten agenda	12-13	11	14
VANHALEWYN VINCENT	0	0	0
LORENZINO DEBORAH	0	0	0
ERALY THOMAS	0	0	0
VAN DEN HOVE QUENTIN	0	0	0
CHAN ANGELINA	0	0	0
SONMEZ DONE	0	0	0
CLERFAYT BERNARD	0	0	0
VERZIN GEORGES	0	-	0
OZKARA EMIN	0	0	0
JODOGNE CÉCILE	0	0	0
DONMEZ IBRAHIM	0	0	0
BOUJAR ABOBAKRE	0	0	0
KOKSAL SADIK	0	0	0
KOYUNCU HASAN	0	0	0
LAHSSAINI LEILA	0	0	-
YILDIZ YUSUF	0	0	0
BELKHATIR NAIMA	0	0	0
KOSE EMEL	0	0	0
MAHIEU CEDRIC	0	0	0
GERVAIS MARIE	0	0	0
SCHUURMANS ANTON	0	0	0
HENRY AUDREY	0	0	0
TAHAR FARIDA	0	0	0
NARINC UFUK	0	0	-
AMMI ELIAS	0	0	-
HARZE JUSTINE	0	0	0
WILLEMS GUDRUN	0	0	0
TRACHTE BARBARA	0	0	0
DURANT ISABELLE	0	0	0
BOXUS MYRIAM	0	0	0
EL BARGERAGEI AHMED	0	0	-
OUCHEN YOUSRA	0	0	-
BESTRIOUI SARAH	0	0	-
DE BEAUFFORT YVAN	0	0	0
DEGUIDE CHLOÉ	0	0	-
YIGIT AYSE	0	0	0
LITA LAURE	0	0	0
DOUHRI YOUSRA	0	0	0
SPEECKAERT MARIE	0	0	0
DEVOS BENJAMIN	0	0	-
DE BRABANT MARTIN	0	0	0
DE MEUR MORGANE	0	0	-
BALDE ABDOURAHMANE	0	0	-
KÖSE SAÏT	0	-	0
WILLOX OLIVIER	0	0	0
DEGREZ MATTHIEU	0	0	0
NIMAL FREDERIC	0	0	0
OUI-JA	45	43	35
NON-NEEN	0	0	0
ABSTENTIONS - ONTHOUDINGEN	0	2	10

RÉSULTAT DES VOTES ANONYMES – UITSLAG VAN ANONIEME STEMMINGEN

NUMÉRO DU POINT/ PUNT NUMMER	OUI/ JA	NON/ NEE	ABSTENTION/ ONTHOUDING
16	45	0	0

ORDRE DU JOUR (REPRISE) --- AGENDA (VERVOLG)

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX --- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN

GEMEENTERAADSLEDEN

Ordre du jour n°16 --- Agenda nr 16

**Schaerbeek s'engage contre les violences et discriminations à l'égard des femmes et reconnaît le féminicide
(Motion de Madame Isabelle DURANT)**

**Schaarbeek engageert zich in de strijd tegen geweld tegen en discriminatie van vrouwen en erkent
vrouwenmoord (Motie van Mevrouw Isabelle DURANT)**

Madame Tahar : Voilà, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Permettez-moi, au nom de ce Conseil communal, d'adresser nos pensées les plus sincères à la famille et aux proches de la victime du récent féminicide à Schaerbeek. Diana, gérante du café Riga. Ce drame, qui est évidemment insoutenable, nous touche toutes et tous. Mais surtout, il nous rappelle l'urgence d'intensifier nos efforts pour prévenir ces violences et protéger toutes les victimes, toutes les victimes des féminicides, puisqu'il y en a eu malheureusement d'autres avant Diana. Alors certes, notre commune a déjà pris des mesures par le passé concernant les violences de genre, mais nous devons intensifier nos efforts. Et cette motion marque une volonté claire, celle d'intensifier et d'amplifier les actions qui sont mises en place, d'aller un cran plus loin et surtout de rappeler que notre mot d'ordre, notre seul mot d'ordre et pas une de plus, comme vous l'avez toutes et tous reçu et vous l'avez découvert dans cette motion, une série d'actions et d'améliorations sont proposées. Je ne vais pas toutes les passer en revue, je vais simplement les résumer, sinon je serai trop longue. Donc, permettez-moi de rappeler l'importance de renforcer les services sociaux locaux, notamment ici la Maison des femmes, qui fait un travail remarquable et de continuer tout le travail de sensibilisation et d'éducation, puisque l'enjeu, c'est quand même de prévenir ces drames horribles et également de suivre, d'assurer un suivi des politiques publiques et de faciliter le signalement pour pouvoir améliorer aussi la prise en charge des victimes. Également d'adapter et d'adopter des nouvelles formes de nouvelles mesures contre les formes de toutes les formes de violence. Également de collecter et d'analyser les données. Cela nous permettrait aussi de renforcer les mécanismes de collecte de données locales, également de pouvoir permettre de renforcer la collaboration entre les acteurs locaux et régionaux évidemment, et de créer un groupe de travail qui serait dédié au féminicide. Parce que, vous l'aurez compris, ici, nous allons porter ensemble, collectivement, une motion qui est en fait un acte fortement symbolique. Mais la réflexion et les actions ne s'arrêteront pas à ce Conseil communal de ce soir. C'est la raison pour laquelle je voudrais aussi saluer la proposition du MR de pouvoir mettre en place ce GT de de vous convier de vous inviter à pouvoir mener cette réflexion ensemble dans le cadre d'un groupe de travail ultérieur dont on définira les tenants et les aboutissants et la méthodologie. Pour ne pas être très longue, je voudrais juste terminer mon intervention en vous rappelant l'importance d'adopter, nous espérons, à l'unanimité de cette motion car en l'adoptant, nous nous engageons à bâtir ensemble une commune où chaque femme peut se sentir en pleine sécurité et soutenue dans ses démarches en l'adoptant, Chers collègues, nous faisons le choix de la responsabilité et de l'action. Je vous remercie pour votre attention.

Madame Durant: Voilà pour compléter. Merci Farida pour la présentation. Donc, en fait, une série de propositions de changement ont été proposées par les uns et les autres. Je peux les résumer ici parce que je pense que soit nous votons amendement par amendement et nous le votons ici, soit nous adoptons le texte dans son ensemble. Donc, en fait, en résumé, à la fois nous avons heureusement, Leila nous a corrigé. Ce n'est pas 21 féminicides, mais 22, parce qu'évidemment on a inclus Diana dans les 21 qui ont déjà eu lieu. C'est dans les considérants. Le PS nous a proposé aussi de faire référence au point 6 des considérants aux différentes motions qui avaient été adoptées dans ce Conseil antérieurement en 2019 et en 2024. Par ailleurs, le PTB a également mis en évidence l'importance de visibiliser toutes les publications communales, le numéro d'appel sur les violences conjugales, en le rappelant formellement.

Enfin, le PS et le MR d'ailleurs, ensemble, tous deux demandaient qu'on insiste sur les initiatives à prendre par rapport aux auteurs de violences et singulièrement pour essayer d'éviter la récidive. Le PS a également demandé que l'on soutienne et qu'on renforce les initiatives vis à vis des jeunes couples dans toutes les associations qui travaillent avec eux. Et enfin, PS et PTB ont tous deux aussi mis en évidence la nécessité que le budget communal y compris via des subsides régionaux, prévoit les moyens suffisants pour la pérennité des différents projets en cette matière. Voilà les amendements qui avaient été proposés et qui me paraissent être tout à fait complémentaires à la motion de base, parce que la motion de base, telle qu'elle est dans le document n'inclut pas ces amendements. Donc, soit nous votons amendement par amendement, soit nous votons l'ensemble, l'ensemble tous ensemble, ce que je proposerai, mais à nous de voir.

Madame Lahssaini : Merci. Oui. Merci pour ce texte, cette initiative. Effectivement, je pense que c'est important si on peut le voter tous ensemble puisque comme vous l'avez dit, on est déjà à 22 féminicides malheureusement. Aujourd'hui ça touche nos quartiers directement. Une personne que peut-être certains, en tout cas certains d'entre nous connaissaient qui nous a servi des cafés, qui nous a souri, etc. On met une image très claire sur ces drames, mais qui sont des drames malheureusement, qui ne sont pas que des faits divers. Ce sont des actes de violence structurelle et systémique contre les femmes qui appellent une réponse politique forte et urgente. Ce ne sont pas des drames familiaux comme on l'entend trop souvent, mais un enjeu de santé publique. Et on est tous et toutes concernés ici. Et donc c'est important qu'au niveau local aussi, on prenne notre part sur la lutte contre ces violences-là. Et les défis de cette lutte sont considérables. C'est pour ça que je trouve important qu'au niveau local, on souligne le fait qu'effectivement de promouvoir cette ligne d'assistance téléphonique, d'élargir l'accessibilité à cette assistance téléphonique, de soutenir l'unité de police spécialisée, d'avoir une prévention adéquate qui met l'accent sur la formation, sur Pour l'enseignement. Une attention aussi à la création de lieux d'hébergement d'urgence, parce qu'il n'y en a pas à Schaerbeek pour l'instant. Et les lieux d'hébergement d'urgence qui existent sont débordés. Bien évidemment, on sait qu'au niveau local, ça ne suffira pas. Il faut aussi bien sûr, un suivi rapide et approfondi de toutes les plaintes du personnel spécialisé au sein de la justice, au sein de la police. Les associations ne vont pas faire seul le travail contre cette lutte. Dans la lutte contre ces violences et pour ça, il faut plus de moyens aussi. Mais donc effectivement, ce texte, c'est un nouveau pas et on espère que les moyens seront mis dans le budget communal et aussi on fera le suivi de ça dans un groupe de travail, mais tout au long de cette législature, pour transformer vraiment la douleur et la colère en une mobilisation massive pour une société plus juste. Voilà donc je vous remercie pour ce texte et pour les amendements que vous y avez fait.

Madame Henry : Oui. Donc, je remercie effectivement les collègues écolos pour le dépôt de cette motion. Et donc depuis effectivement dimanche et depuis l'annonce effectivement de ce féminicide, je pense que l'émotion était grande. Il me semblait aussi important de démontrer ce soir que c'était un combat qui est certes féministe, mais qui est avant tout humaniste. Et donc pour moi il ne doit pas être que féminin et doit également être masculin. Et c'est pour ça que pour notre groupe, j'aimerais que ce soit Martin qui prenne la parole.

Monsieur De Brabant : Donc, merci à notre collègue Durant pour cette motion qui a été cosignée notamment par mon groupe, mais je pense, par une grande partie des membres de cette assemblée. Je voulais commencer mon intervention par une énumération de prénoms des victimes maintenant, parce que cette motion, c'est clairement la motion Diana. Le 3 décembre 2024 à Schaerbeek pour toujours. En Europe, on parle de 2300 féminicides par an. Et je ne veux pas énumérer une longue liste de noms, car chaque victime doit être visibilisée. Chaque acte doit être visibilisé. La loi Stop Féminicide de 2023 est une première en Europe. Elle donne une définition légale de cet homicide. Elle impose une meilleure protection des victimes et une collecte de données. Ces points sont d'ailleurs repris dans la motion de madame Durant et je propose que la mise en œuvre de celle-ci se fasse en coordination avec l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, qui est chargé de l'application de cette loi, et le groupe de travail que nous mettrons en place pourra justement s'inspirer et discuter notamment des modalités par rapport par rapport à l'énumération des différentes demandes. Mais cette loi n'a pas mis fin à ce fléau. Le sujet doit mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics jusqu'aux communes et aux zones de police. Il est donc de notre devoir de prendre l'initiative et demain, de prendre des actions concrètes. C'est pourquoi le groupe MR/les Engagés soutiendra bien évidemment cette motion. Et je me réjouis que, malgré l'image de division que Schaerbeek peut donner en politique ces dernières semaines, nous renvoyons ensemble aujourd'hui, mais je l'espère aussi demain et tous les jours qui suivent, une image unie face à des valeurs et des combats qui sont universels. Le groupe MR/les Engagés propose aussi dans ce cadre qu'une communication commune au nom de l'ensemble des groupes de cette assemblée, que ce soit

par communiqué de presse ou dans le Schaerbeek info soit organisé, que le message soit clair pour les victimes contre les auteurs. Le monde politique de Schaerbeek est uni face à ce fléau parce que, comme le disait Audrey, ce combat est féministe, mais il ne peut pas être que féminin. Il doit aussi être masculin car il est avant tout humain.

Madame Jodogne : C'était évidemment un grand moment d'émotion que d'apprendre ce meurtre horrible. Un moment aussi de colère et de révolte, de se dire encore une femme qui tombe sous les coups de son compagnon, son ex-compagnon. En tous cas, de quelqu'un qui est, qui était proche d'elle, dont elle devait attendre normalement. Plutôt de la bienveillance et de la protection. Un moment d'émotion et de révolte, je le disais, et qui justifie pleinement le dépôt de cette motion, même si malheureusement, visiblement ça a été un peu rapide et que donc ça ne m'est pas arrivé. Donc voilà, ni d'ailleurs à d'autres personnes de mon groupe, donc je le regrette. Vous savez que j'ai beaucoup travaillé et que ce n'est pas la première motion autour de la défense et de la protection des femmes. Et d'ailleurs, il y a 2 mois, nous en votions aussi une autre, avec un focus différent certes, mais qui à nouveau était par rapport malheureusement au sort que l'on fait subir à encore beaucoup, beaucoup trop de femmes. Et c'est vrai chez nous à nos portes, mais dans le monde entier. Donc nous soutiendrons bien évidemment cette motion en apportant notre petite part, tout ce que l'on pourra faire sera utile pour lutter contre ce fléau qui est un fléau de société. On voit aujourd'hui que les consciences s'éveillent quand même beaucoup plus qu'avant, mais ce n'est pas encore suffisant. Il reste encore trop de personnes qui minimisent ces actes, ou leur récurrence ou leur importance. Il faut donc en effet des mesures de sensibilisation qui soient plus fortes, plus présentes, des mesures de protection, des mesures, des lieux d'accueil, d'écoute aussi. Et c'est ensemble, avec tous les acteurs de la société schaerbeekoise, que l'on pourra le faire. En lisant la motion, je vois que certaines choses sont déjà faites, sont déjà en cours, notamment avec la zone de police. Ça fait des années déjà que nous mettons en place des formations. L'accueil des victimes que l'on a mis. J'ai inauguré des locaux qu'on a pu faire des choses importantes par rapport à cela et c'était quelque chose qui me tenait fort à cœur. Et oui, la Maison des femmes aussi fait un travail formidable. Je rejoins et je terminerai par là et vous le savez, je l'ai dit encore il y a deux mois dans mon intervention par rapport à la charte que Sihame Haddioui à déposer. C'est effectivement avec les hommes que nous devons gagner ce combat. Il est évident que ce n'est pas un combat contre les hommes et que donc c'est effectivement un combat de tous les jours avec vous aussi messieurs, et je sais que je ne vous connais pas personnellement, chacun d'entre vous, mais en tout cas certainement la très grande majorité d'entre vous serez aux côtés des femmes pour mettre en place toutes les mesures qui s'imposent, bien sûr, dans la mesure aussi des moyens humains et financiers de la commune. Mais on pourra déjà faire pas mal de choses comme cela. Et donc poursuivre sur cette voie.

Monsieur Bouhjar : Merci, Monsieur le Président. Au nom du groupe socialiste, je voudrais remercier Madame Tahar et Madame Durant, les saluer pour l'initiative prise. Nos pensées s'adressent bien évidemment aux victimes, à la victime, aux proches des victimes. Je voudrais aussi rassurer l'ensemble des surtout des nouveaux Conseils communaux. On ne part pas de nulle part. Il y a eu un travail assez exhaustif qui avait été mené lors de la législature précédente et je voudrais également saluer le travail qui a été mené par Madame Haddioui en 2019. Nous avons voté un plan en même temps qu'une série de motions visant à lutter contre ce phénomène de féminicides. Et donc, je pense que lors du prochain groupe de travail, il serait important qu'on puisse repartir de toute la note, toute cette. C'était assez, assez exhaustif et assez bien fait. Ce que nous avons tous soutenu à l'époque. Et bien évidemment, le groupe socialiste soutiendra la motion. Merci.

Monsieur Verzin : Merci, Monsieur le Président de me donner la parole en ce moment si symbolique et à la fois si important. J'étais présent, comme je pense, de nombreux autres Conseillers et Conseillères, Conseillères communales et communaux, dimanche à la Marche blanche qui s'est rassemblée spontanément pour saluer la mémoire de Diana. Je pense, comme beaucoup d'orateurs l'ont déjà dit, c'est une question qui n'interpelle pas simplement les femmes. C'est une question qui nous interpelle tous en ce qu'elle touche à notre humanité, tant hommes que femmes. Et donc, puisque cela touche à cela, c'est réellement quelque chose que nous devons prendre à bras le corps, tous ensemble et toutes ensemble, le mieux possible. Alors bien sûr, quand la personne décède, comme c'est le cas maintenant à la suite d'un assassinat crapuleux, c'est trop tard pour intervenir. Et donc l'importance aussi de la prévention et de l'information prévention pour qu'il y ait des structures d'accueil qui se mettent en place. Et je sais que certaines initiatives ont déjà été prises au niveau de la police, notamment, pour que, aux premiers signalements d'une violence commise par un homme envers une femme, elle puisse avoir la possibilité d'être entendue, d'être soutenue et d'être accompagnée. La deuxièmement aussi en

termes d'information des personnes elles-mêmes, qu'elles ne soient pas doublement victimes des agressions quand elles quand elles ce qu'elles subissent. D'abord, le fait de subir elle-même cette agression ou ces agressions, et ensuite de devoir se taire parce que soit elles ont honte, soit elles n'osent pas se manifester. Et je pense que nous devons mettre en place tous ensemble vraiment toutes les mesures pour qu'elle se sente sentent encouragés et soutenus par notre société tout entière autant que nous le sommes, parce que nous sommes tous interpellés et dès le plus jeune âge, dans les écoles, mais aussi dans les structures d'accueil comme le CPAS mais pas que dans les associations spécialisées, pour qu'effectivement le moins possible, ce genre d'agressions et de violences soient mis exclus de notre vie commune, à nous, schaarbeekois, citoyens et citoyennes. J'ai dit.

Monsieur Vanhalewyn : Donc très brièvement, vous le savez sans doute, ou pas, mais donc j'ai repris temporairement, je l'espère, les compétences de Madame Haddioui, le temps qu'un nouveau Collège et j'espère qu'une nouvelle collègue pourra reprendre les compétences lors de la prochaine législature. En attendant, moi, à titre personnel, j'espère que ce sera une mais ça n'empêche pas que j'aime et que je le fais sien que c'est le combat de tout le monde. Temporairement, Je vous propose donc et je transmettrai à au ou à la suivante le cas échéant, je prends sur moi l'organisation à la commission de l'égalité des chances du mois de janvier. On ne va pas faire ça d'ici le dernier Conseil communal du mois de du mois de décembre. De pouvoir parler de ce point important lors de la commission du mois de du mois de janvier, qui serait une première étape, on définira ensemble les méthodes de travail pour pouvoir continuer ça. Je ferai le lien avec la personne qui me succédera le cas échéant. Mais donc je me joins bien évidemment, et je remercie en effet Monsieur Verzin, Monsieur Bouhjar, Madame Lahssaini et Madame Jodogne, on ne part pas de rien. Beaucoup a été fait la maison des femmes, le gender budgeting, les motions que nous avons votées en 2019, l'amélioration de l'accueil des victimes. Je crois aussi l'amélioration de la formation des policiers. Madame Jodogne, qui accueille les victimes, même si l'enquête devra évidemment faire toute la lumière sur ce qui s'est passé avec Diana. Et donc j'entends bien, quant à la. On ne va donc pas d'initiative le Collège fera une communication. Je laisse les chefs de groupe à organiser cette communication ensemble comme demandé par Monsieur De Brabant. N'hésitez pas à transmettre cette communication aussi aux membres du collège pour que nous puissions la relayer dans Schaarbeek info. Mais comme ça on aura une communication cohérente des groupes entre eux et qui sera relayée par après par le Collège enfin via le Collège dans le Schaarbeek info si ça vous va comme méthode de travail.

Vote à mains levées sur la motion -- Stemming met handopsteken op de motie

45 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions -- 45 stemmen voor, 0 stemmen tegen en 0 onthoudingen

La motion est adoptée à l'unanimité -- De motie wordt met eenparigheid van stemmen aangenomen

DÉCISION DU CONSEIL -- BESLISSING VAN DE RAAD

L'urgence est admise à l'unanimité. -- De dringendheid wordt eenparig aangenomen.

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté -- Goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. 2 leden hebben niet gestemd

LE CONSEIL COMMUNAL

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté

Vu la Convention d'Istanbul;

Vu le troisième alinéa de l'article 10 de la Constitution belge qui garantit l'égalité entre les femmes et les hommes, et l'article 11bis qui garantit aux femmes et aux hommes l'exercice strictement égal de leurs droits et libertés;

Vu la loi belge du 13 juillet 2023 sur la prévention et la lutte contre les féminicides, les homicides fondés sur le genre et les violences;

Vu que lors du Conseil communal de décembre 2019, la commune de Schaarbeek a adopté une motion unanime contre les violences faites aux femmes, affirmant son engagement;

Considérant que les féminicides constituent l'expression ultime des violences sexistes et basées sur le genre, une atteinte grave et systémique aux droits humains et demeure largement sous-déclarée ;

Considérant qu'en 2024, les données à l'échelle nationale sont de 22 féminicides et que tout doit être mis en œuvre pour les empêcher;

Considérant que Schaerbeek mène des actions (distribution de rubans blancs, ateliers d'autodéfense, gender budgeting), ainsi que des initiatives innovantes pour déconstruire les stéréotypes sexistes et promouvoir l'égalité ;

Considérant que la Maison des Femmes joue un rôle clé à Schaerbeek, en offrant des services essentiels de première ligne;

Considérant que la zone de police renforce son action pour faciliter le dépôt de plaintes des victimes de discriminations, le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) et la cellule Emergency Victim Assistance (EVA) ;

Considérant les différentes motions contre les violences faites aux femmes adoptées en décembre 2019 et février 2024 et le fait que le plan d'action communal validé en juin 2023 fournit un cadre stratégique pour répondre aux violences faites aux femmes, mais que le féminicide survenu à Schaerbeek le 3 décembre 2024 illustre tragiquement l'urgence de renforcer ces actions.

DECIDE

de

1. Reconnaissance et sensibilisation :

- Reconnaître officiellement les féminicides comme une problématique spécifique et urgente nécessitant une attention particulière au niveau communal;
- Participer activement aux actions nationales et régionales autour du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) en partenariat avec des associations comme Mirabal Belgium;
- Continuer de soutenir des projets et campagnes de sensibilisation aux violences basées sur le genre;
- Faire de la lutte contre ces violences une priorité communale en intégrant une perspective de genre dans toutes les politiques locales.

2. Formation et prévention :

- Étendre les formations, pour inclure davantage de professionnel-le-s de secteurs variés (urbanisme, police, associations, écoles);
- Relancer le groupe de travail Istanbul en 2025 pour un suivi coordonné des actions locales;
- Soutenir les associations locales qui travaillent avec les victimes de violences sexistes et sexuelles et mettre en avant le travail de la Maison des femmes à Schaerbeek;
- Collaborer avec la zone de police pour garantir un suivi efficace des plaintes et une formation spécifique pour les agents en matière d'accueil et de prise en charge des victimes;

3. Soutien aux victimes et suivi des violences :

- Créer un registre local des violences sexistes et des féminicides basé sur les signalements communaux, en collaboration avec la police et les associations;
- Faire connaître et visibiliser dans les locaux communaux et les publications communales le numéro d'appel Ecoute Violences Conjugale : 0800/300.30
- Faire connaître les maisons d'accueil et développer des solutions d'hébergement d'urgence et de logement de transition pour les femmes victimes de violences ainsi que les Centres de prise en charge des victimes de violence sexuelle (CPVS);
- Renforcement du service d'assistance aux victimes (cellule EVA);
- Soutenir toutes initiatives de prise en charge des auteurs de violence à l'égard des femmes dès les premiers signalements afin d'éviter la récidive ;

4. Approche éducative :

- Poursuivre les ateliers de sensibilisation dans les écoles schaerbeekoises et outiller le personnel scolaire pour prévenir les violences en milieu scolaire et intrafamiliales ;
- Soutenir et renforcer les initiatives éducatives et de prévention des acteurs sociaux et de santé à l'égard des jeunes couples ;
- Étendre la sensibilisation aux acteurs culturels et sportifs ;
- Organiser des campagnes de communication, des événements et des actions de sensibilisation autour de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre);

5. Exemplarité et engagements communaux :

- Relancer le Plan diversité pour intégrer la lutte contre les violences sexistes dans toutes les politiques publiques communales;
- S'assurer que le budget communal, y compris via des subsides régionaux, prévoit des moyens suffisants pour la pérennité des projets, ateliers et services d'aide, de sensibilisation et d'éducation concernant les violences sexistes et sexuelles ;

- La commune s'engage à poser un pavé commémoratif devant l'établissement du dernier féminicide en date de cette semaine à titre symbolique afin d'encourager la visibilité des féminicides;

DE GEMEENTERAAD

Goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. 2 leden hebben niet gestemd

Gelet op het Verdrag van Istanbul;

Gelet op artikel 10, derde lid, van de Belgische Grondwet, dat de gelijkheid van vrouwen en mannen waarborgt, en artikel 11bis, dat vrouwen en mannen de strikt gelijke uitoefening van hun rechten en vrijheden waarborgt; Gelet op de Belgische wet van 13 juli 2023 betreffende de preventie en bestrijding van vrouwenmoord, gendergerelateerde moord en geweld;

Gezien het feit dat de gemeente Schaarbeek tijdens de gemeenteraad van december 2019 een unanieme motie tegen geweld tegen vrouwen heeft aangenomen, waarin ze haar engagement bevestigt;

Overwegend dat vrouwenmoord de ultieme uitdrukking is van seksistisch en gendergerelateerd geweld, een ernstige en systematische schending van de mensenrechten die grotendeels ondergerapporteerd blijft;

Overwegende dat de nationale cijfers in 2024 22 vrouwenmoorden zijn en dat alles in het werk moet worden gesteld om deze te voorkomen;

Overwegende dat Schaarbeek acties voert (uitdelen van witte linten, zelfverdedigingsworkshops, gender budgeting), evenals vernieuwende initiatieven om seksistische stereotypen te deconstrueren en gelijkheid te bevorderen;

Overwegende dat het Maison des Femmes een sleutelrol speelt in Schaarbeek en essentiële eerstelijnsdiensten aanbiedt;

Overwegende dat de politiezone haar acties intensificeert om het indienen van klachten door slachtoffers van discriminatie, het Centre de Prise en Charge des Violences Sexuelles (CPVS) en de cel Emergency Victim Assistance (EVA) te vergemakkelijken;

Rekening houdend met de verschillende moties tegen geweld tegen vrouwen die in december 2019 en februari 2024 werden aangenomen en met het feit dat het gemeentelijk actieplan dat in juni 2023 werd gevalideerd, een strategisch kader biedt om te reageren op geweld tegen vrouwen, maar dat de vrouwenmoord die op 3 december 2024 in Schaarbeek plaatsvond, op tragische wijze aantoont dat deze acties dringend moeten worden versterkt.

BESLUIT

om

1. Erkenning en bewustmaking:

- Feminicide officieel te erkennen als een specifiek en dringend probleem dat speciale aandacht vereist op gemeentelijk niveau;
- Actief deel te nemen aan nationale en regionale acties rond 25 november (Internationale Dag voor de uitbanning van geweld tegen vrouwen) in samenwerking met verenigingen zoals Mirabal België;
- Projecten en campagnes blijven ondersteunen om mensen bewust te maken van gendergerelateerd geweld;
- Van de strijd tegen dit geweld een gemeentelijke prioriteit maken door een genderperspectief te integreren in alle lokale beleidslijnen.

2. Opleiding en preventie :

- Trainingen uitbreiden naar meer professionals uit verschillende sectoren (stedenbouw, politie, verenigingen, scholen);
- De werkgroep Istanbul in 2025 nieuw leven inblazen voor een gecoördineerde follow-up van lokale acties;
- Lokale verenigingen ondersteunen die werken met slachtoffers van seksueel geweld en het werk van het Maison des femmes in Schaarbeek onder de aandacht brengen;
- Samenwerken met de politiezone om te zorgen voor een doeltreffende opvolging van klachten en een specifieke opleiding voor agenten in de opvang van en de omgang met slachtoffers;

3. Ondersteuning van slachtoffers en opvolging van geweld:

- Een lokaal register van gendergerelateerd geweld en vrouwenmoorden opstellen op basis van gemeentelijke rapporten, in samenwerking met de politie en verenigingen;
- Het nummer van de hulplijn "Ecoute Violences Conjugales" (0800/300.30) bekendmaken en in

gemeentelijke gebouwen en publicaties publiceren.

- Bekendmaking van de opvanghuizen en ontwikkeling van nood- en overgangsoptvang voor vrouwen die het slachtoffer zijn van geweld, alsmede van de centra voor de opvang van slachtoffers van seksueel geweld (CPVS);
 - Versterking van de dienst voor bijstand aan slachtoffers (EVA-eenheid);
 - Ondersteuning van alle initiatieven om plegers van geweld tegen vrouwen aan te pakken zodra zij voor het eerst aangifte doen, om recidive te voorkomen;
4. Educatieve aanpak :
- De sensibiliseringsworkshops in de scholen van Schaarbeek voortzetten en het schoolpersoneel uitrusten om geweld op school en binnen het gezin te voorkomen;
 - De opvoedings- en preventie-initiatieven van sociale en gezondheidsactoren ten aanzien van jonge koppels ondersteunen en versterken;
 - De sensibilisering uitbreiden naar de culturele en sportieve actoren;
 - Communicatiecampagnes, evenementen en bewustmakingsactiviteiten organiseren rond de Internationale Dag voor de uitbanning van geweld tegen vrouwen (25 november);
5. Voorbeeldfunctie en gemeentelijke verplichtingen :
- Het Diversiteitsplan nieuw leven inblazen om de strijd tegen gendergerelateerd geweld te integreren in al het gemeentelijke overheidsbeleid;
 - Ervoor zorgen dat de gemeentebegroting, ook via gewestelijke subsidies, voldoende middelen ter beschikking stelt om de duurzaamheid van projecten, workshops en diensten voor steun, sensibilisering en opvoeding over seksueel geweld en geweld tegen vrouwen te garanderen;
 - Het gemeentebestuur verbindt zich ertoe deze week een gedenksteen te plaatsen voor het etablissement waar de meest recente vrouwenmoord plaatsvond, als symbolisch gebaar om de zichtbaarheid van vrouwenmoorden aan te moedigen;